

A  
G  
L  
I  
A



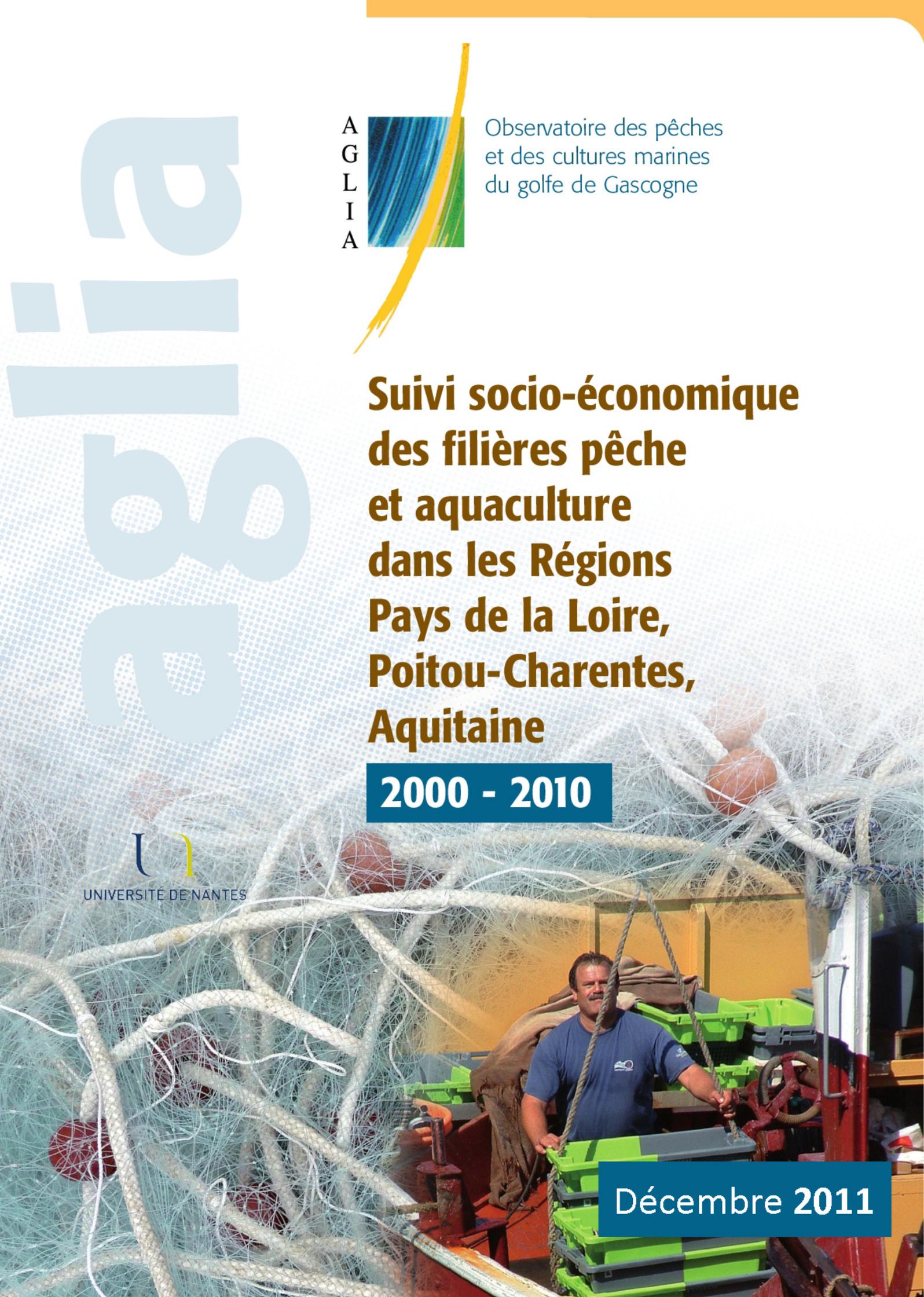
Observatoire des pêches  
et des cultures marines  
du golfe de Gascogne

# Suivi socio-économique des filières pêche et aquaculture dans les Régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine

2000 - 2010

  
UNIVERSITÉ DE NANTES

Décembre 2011





## **OBSERVATOIRE DES PÊCHES ET DES CULTURES MARINES DU GOLFE DE GASCOGNE**

# **SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES PECHES MARITIMES ET AQUACULTURE**

**dans les régions de l'AGLIA**

(2000-2010)

Jean-François BIGOT

Véronique LE BIHAN

Marie BENCENY

(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)



### **Observatoire des Pêches et des Cultures Marines du golfe de Gascogne**

**Editeur :** AGLIA

Forum des Marais Atlantiques

Quai aux Vivres

17303 ROCHEFORT

Tél. 05 46 82 60 60 - Fax 05 46 88 45 78

**Directeur de la Publication :** Mme **Sylviane Alaux**, Présidente de l'AGLIA

Impression en France par :

**Dépôt légal :** Décembre 2011



# ORGANISATION DU RAPPORT

PREAMBULE	Page 2
LA PECHE MARITIME	Page 6
L'AQUACULTURE	Page 21
TABLE DES MATIERES	Page 46

## PREAMBULE

La crise économique mondiale persiste depuis plus de trois ans et peine à se résorber avec les impacts conjugués de la flambée des prix des matières premières (énergie notamment), des prix des denrées alimentaires, de la crise financière et de la récession économique. Dans ce contexte, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture conjuguent bon nombre de ces maux. D'autant plus qu'à ces effets conjoncturels, viennent s'ajouter les difficultés structurelles propres aux secteurs. Ce constat vaut bien au delà du cas français, et dans la mesure où les marchés alimentaires ciblés sont mondialisés, les effets sur les activités maritimes implantées sur nos franges littorales sont amplifiés.

Toutefois, même si les dommages sont loin d'être nuls, un premier simple constat permet de mettre en évidence une activité globale qui perdure. Sans un profond ancrage de ces activités primaires sur nos territoires et les aides au secteur, les chances de maintien auraient été minimales : peu d'autres secteurs de l'économie auraient résisté à de tels chocs (hausse des coûts d'exploitation, crise sanitaire,...). Le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture reste toujours essentiel dans la vie et l'alimentation des français.

Depuis maintenant 30 ans, la politique française des pêches maritimes et de l'aquaculture s'inscrit dans le cadre européen de la politique commune des pêches (PCP).

### La pêche et l'aquaculture en France en quelques chiffres

- 4ème rang communautaire de la France en volume de captures, poissons, crustacés, mollusques et algues.
- 2ème rang communautaire de la France concernant la production aquacole.
- 1 milliard d'€ : total des ventes de la pêche maritime.
- 680 millions d'€ : chiffre d'affaires du secteur aquacole dont 500 millions d'€ pour la conchyliculture et 180 millions d'€ pour la pisciculture
- 7 305 navires actifs.
- Près de 3 000 entreprises conchylocoles et piscicoles marines.
- 23 090 marins employés sur les navires français dont 88 % en métropole.
- 10 200 emplois UTA (Unité de Travail Annuel) en aquaculture marine.
- 434 623 tonnes : captures annuelles totales de produits de la pêche en 2009.
- 234 000 tonnes : production de l'aquaculture en 2009.

Que ce soit pour les pêches maritimes ou l'aquaculture françaises, les problématiques actuelles sont toutefois nombreuses. Spécifiques ou communes aux deux secteurs, elles deviennent de plus en plus urgentes avec la réforme de la Politique Commune des Pêches qui doit normalement avoir lieu en 2012, plus sûrement en 2013. Avec la nouvelle PCP, les décisions seront rapprochées du terrain : La gouvernance sera décentralisée (principe introduit dans les textes fondateurs par le traité de Lisbonne). Ainsi, les législateurs européens définiront le cadre général. Les Etats membres en collaboration avec les régions seront en charge de l'exécutif (édiction des mesures de mise en œuvre). Toutefois, sur le plan international, l'Union Européenne aura compétence exclusive. Elle sera pleinement souveraine concernant les engagements internationaux et régionaux dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

Dans le cadre de la réformes de la PCP, la Commission européenne a émis plusieurs propositions dont plusieurs sont sujettes à discussion et à débat :

- Les **quotas individuels transférables** (QIT), sont des droits à une part des possibilités de pêche nationale annuelle pouvant être louée ou échangée. Sur ce point, la France est fermement opposée. Cette monétarisation des droits à la pêche pourrait conduire à une concentration des droits dans les mains de quelques entreprises, au détriment de la pêche traditionnelle et donc de l'aménagement du territoire.
- Le **rendement maximal durable** (RMD) consiste en une exploitation optimale des ressources tout en garantissant la reconstitution des stocks. Suite aux conférences internationales de Johannesburg et de Nagoya, cet objectif d'exploitation de la ressource doit être atteint en 2020. La Commission, afin de respecter le délai de l'objectif, a avancé la date à 2015 pour les pays membres de l'UE. La France désapprouve le seuil souhaité par l'UE et lui préfère l'objectif 2020. Selon le gouvernement français, l'urgence du RMD souhaitée par l'UE risque de mettre en péril de nombreuses entreprises de pêche.
- Le **zéro rejet** porte sur la fin aux rejets en mer, et leur débarquement dans le but d'améliorer le recensement des stocks de poissons. Cette mesure semble peu réaliste. Les bateaux de pêche doivent valoriser au maximum leur production pour garantir la pérennité économique des entreprises. De plus, les capacités techniques des navires (jauge notamment) limitent la faisabilité opérationnelle de cette mesure.
- Le **changement de l'outil d'aide au secteur des pêches** consiste à remplacer le fond européen pour la pêche (FEP) par le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche** (FEAMP).
- Les **nouvelles normes de commercialisation** vise à changer l'étiquetage afin de garantir une meilleure information des consommateurs.
- Le **développement de l'aquaculture** européenne.

Loin des propositions de changement de la PCP de la Commission, d'autres solutions de développement existent :

- **Soutenir la sélectivité et la modernisation des navires** permettrait de rendre les navires plus sûrs et plus économes en énergie.
- La **problématique du marché** est une source potentielle de solutions à l'heure où les marges de progrès sur les coûts d'exploitation se restreignent. Il est aujourd'hui indispensable d'apporter de la transparence au marché et d'identifier les marges des opérateurs à chaque stade de la filière.
- **Généraliser les exigences de durabilité** envers les produits de la mer importés serait souhaitable eu égard à la part importante de ces produits dans l'espace communautaire.

Concernant l'aquaculture, la Commission s'était déjà prononcée dans une communication de 2009 pour le développement durable de l'aquaculture dans l'Union Européenne. Dans sa proposition de réforme de la PCP, la Commission maintient sa position, et souhaite rendre l'aquaculture communautaire plus compétitive et l'UE moins dépendante des importations. Néanmoins, depuis 2008, l'ostréiculture, pilier de l'aquaculture française, est fragilisée par un phénomène de surmortalité des naissains d'huîtres creuses *Crassostrea gigas*. Ce phénomène qui s'étend de l'Irlande à la Nouvelle Zélande (Grande Bretagne, France, Italie) résulterait de la combinaison de facteurs environnementaux, essentiellement la hausse de température de l'eau au delà de 16°C, associés à la présence de bactéries du genre *Vibrio* notamment d'un variant de l'herpès virus *OsHV-1 (OsHV-1  $\mu$ va)*. Pour faire face à cette crise du secteur ostréicole français, le Gouvernement a décidé la mise en place d'un dispositif spécifique d'indemnisation des entreprises ostréicoles en 2011 : un fonds national de garantie des calamités agricoles.

En février 2011, les aquaculteurs de Poitou-Charentes, déjà fragilisés par le phénomène de surmortalité des naissains d'huître ont été secoués par la tempête Xynthia. Cet épisode météorologique a engendré de lourdes pertes en capital. L'Etat, avec l'aval de la Commission européenne, est à nouveau venu en aide aux entreprises aquacoles touchées en mettant en place une aide au remplacement du matériel afin de permettre le redémarrage des exploitations sinistrées.

Dans ce contexte, le rapport de suivi socio-économique des filières pêches maritimes et aquaculture, se propose de **donner une vue d'ensemble de la santé économique de ces activités**, à travers des indicateurs et des analyses synthétiques avec un historique de plus de 20 ans. Ce travail vise à **établir une analyse amont aval** des filières et de **constituer une base d'information centrale** pouvant permettre d'alimenter de futurs argumentaires portés par l'AGLIA. De plus, le rapport étudie les différentes strates des filières pêches et aquaculture afin de **recomposer la formation du prix** des produits aquatiques. Le prix au consommateur se calcule par une fonction de chaînage des coûts supportés par les opérateurs de la filière, de leur stratégie de marges et des stratégies d'approvisionnement des distributeurs finaux. Les prix au-delà de la première vente sont pour partie conditionnés par la chaîne d'acteurs qui interviennent jusqu'à la vente finale aux

consommateurs. Souvent, plusieurs filières coexistent pour approvisionner les différentes formes de distribution de détail avec des mécanismes spécifiques de formation des prix et des marges pour chaque intermédiaire. Il n'existe pas de relation entre la longueur des chaînes et le prix payé par le consommateur final : certains circuits courts valorisent les produits à des niveaux de prix supérieurs à ceux des filières de produits de masse, plus efficaces en matière de pouvoir de négociation et de logistique de distribution.

Les prix à la première mise en vente de la pêche fraîche sont généralement marqués par une forte volatilité. Les fluctuations quotidiennes et les évolutions saisonnières des volumes et des prix affectent les équilibres entre offre et demande. Les équilibres locaux entre offre et demande sont fragiles. Les effets de saturation des marchés locaux en période d'abondance sont fréquents et génèrent une baisse des prix importants, parfois à des niveaux de prix inférieurs à ceux des produits d'importations dont l'offre est mieux régulée.

Ce rapport participe à la compréhension de ces relations entre acteurs dans une logique d'observatoire des prix. Le travail est présenté en trois parties :

**1/ Le contexte de la pêche maritime et de l'aquaculture** : la déclinaison géographique s'opère au niveau mondiale, européen, français et sur la façade AGLIA. Encore une fois, nous sommes dans une logique de marché mondialisé.

**2/ Les fiches espèces de la pêche maritime** : l'analyse initiale concerne la première vente en volume et valeur par halle à marée, espèce ETPQ. Vient ensuite la deuxième vente, les échanges commerciaux et le positionnement concurrentiel de l'espèce. Enfin, les circuits de distribution et de la consommation par le client final sont présentés.

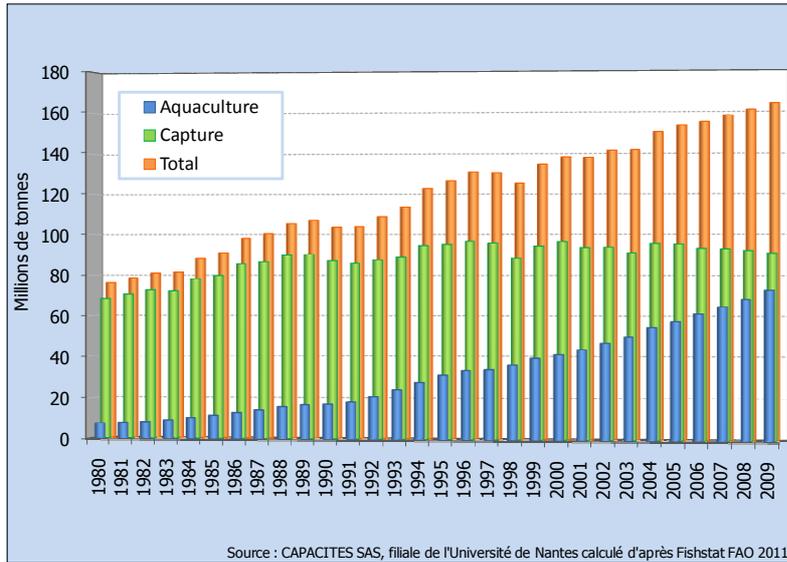
En 2010, le secteur de la pêche française a connu une période de léger répit dans cette période de crise. Les captures ont été abondantes et les prix moyens se sont maintenus. Le bilan des halles à marée atteste de cette réalité, même si les effets ne sont pas homogènes sur tout le territoire.

**3/ Les fiches espèces de l'aquaculture** : ces fiches sont semblables à celles de la pêche maritime. Elles sont des outils d'aide à la compréhension de la complexité de la filière de commercialisation. Le but est d'appréhender le contexte concurrentiel et les alternatives en cas de choc, de décrire la structure de l'offre et de la demande afin de comprendre l'évolution de la filière et d'analyser les niveaux de prix observés.

## **LA PECHE MARITIME**

# 1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME...

## A. ... DANS LE MONDE



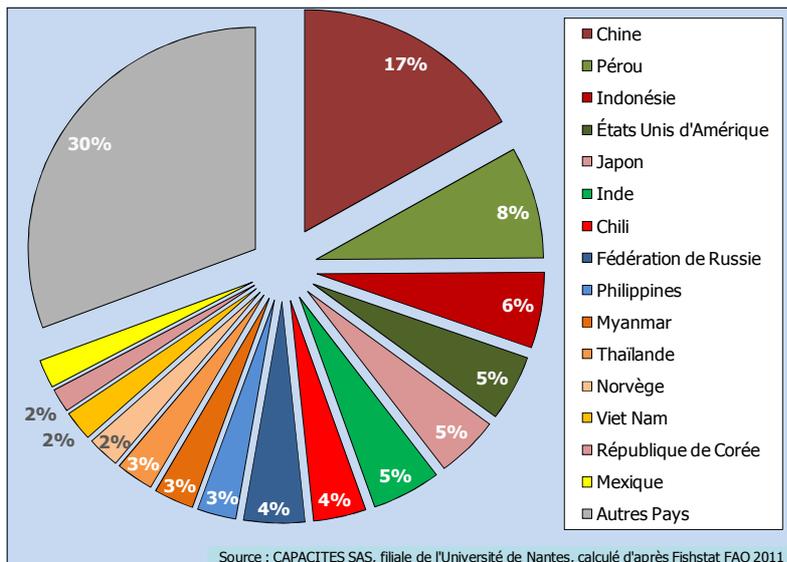
### Production mondiale

La production de produits de la mer continue sa progression et atteint **165 millions de tonnes** en 2009.

Les captures baissent légèrement laissant une plus large place à l'aquaculture (45,5% en 2009) qui poursuit sa croissance (73 millions de tonnes).

#### Croissance mondiale 1980-2009 :

- Total : +2,8 % ;
- Capture : +0,8 % ;
- Aquaculture : +8,6 %.



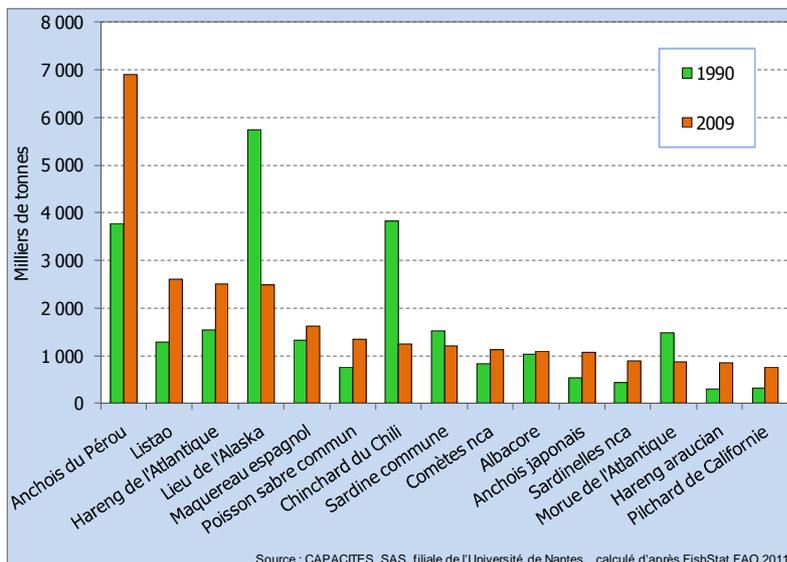
### Répartition des volumes de captures par pays en 2009

La **Chine** stabilise ses captures (15,2 millions de tonnes). Elle augmente sa production aquacole (45,3 millions de tonnes).

L'Asie représente 52% de la pêche et 90% de l'aquaculture (Chine = 62%).

Les Amériques sont au 2<sup>ème</sup> rang mondial pour les pêches, et au 3<sup>ème</sup> rang pour l'aquaculture.

Les captures de l'**Union Européenne (27 pays)** se stabilisent à 6%. La France reste au 29<sup>ème</sup> rang mondial.



### Captures mondiales / espèce

Les **10 principales espèces = 30% des captures mondiales**. Ce sont les mêmes depuis 2003.

Pour toutes ces espèces, les stocks sont soit pleinement exploités, soit surexploités, soit épuisés.

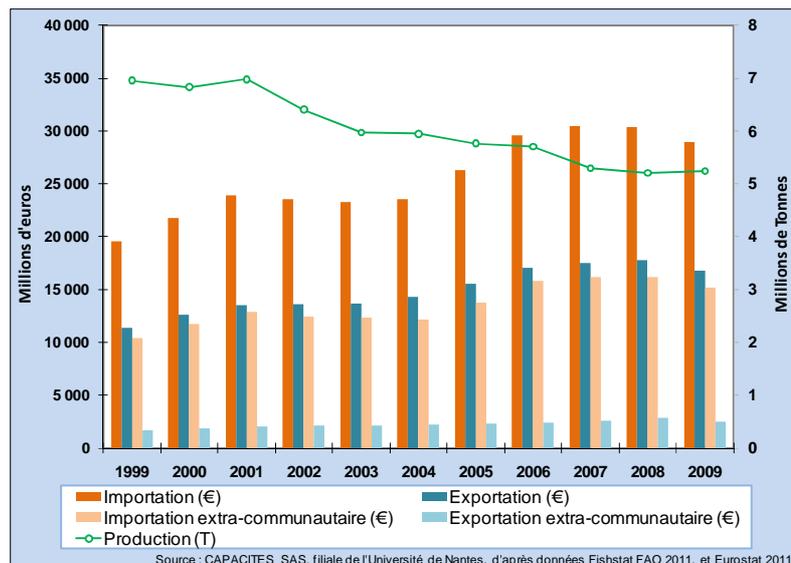
Poursuite du déclin des stocks de gadiformes (morue, merlu, églefin).

Baisse des captures de **requin** (-20%).

Baisse des captures de **thons**.

Stabilisation des captures de **céphalopodes**.

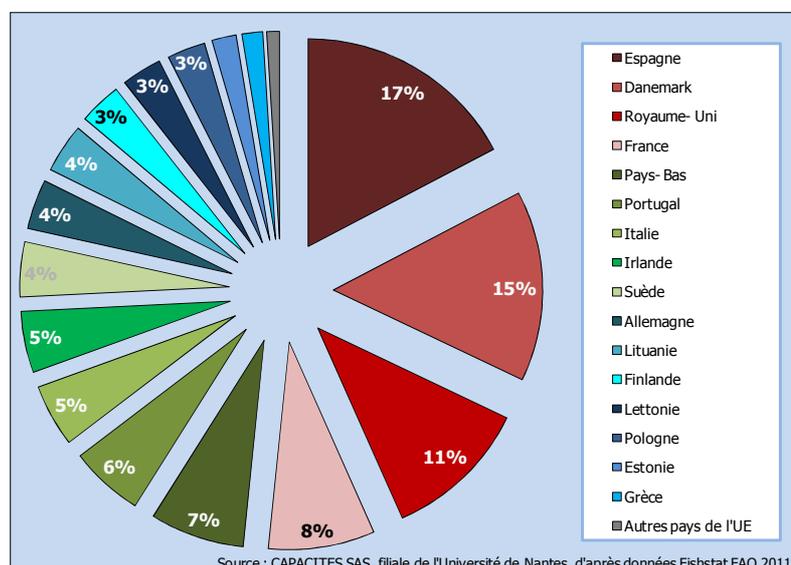
### B. ... EN EUROPE



**Production communautaire (UE à 27)**

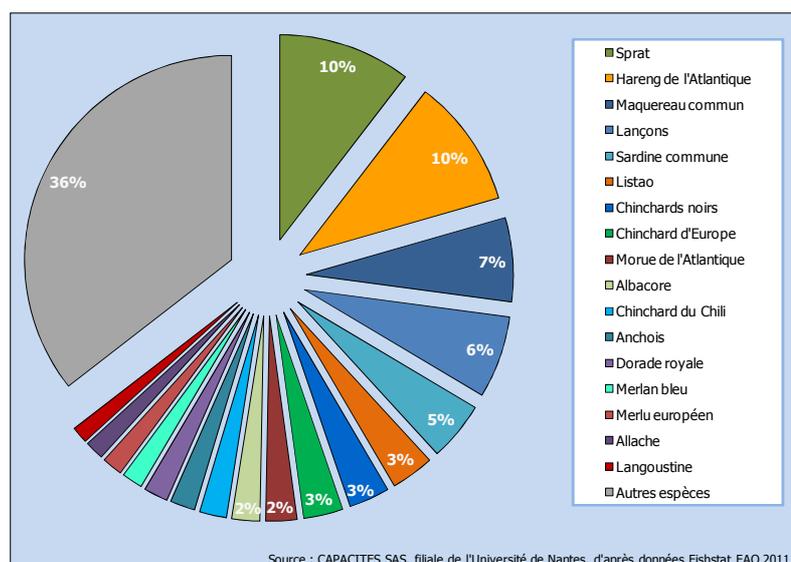
Depuis 2007, la production annuelle des pêches communautaires s'est stabilisée (5,2 millions de tonnes). Les importations en dehors de l'UE se stabilisent depuis 2006.

La **balance commerciale** de l'UE pour les produits de la mer est largement **déficitaire** (12,7 millions d'euros soit un déficit annuel moyen de 3,5%).



**Volumes des captures communautaires par pays en 2009**

L'**Espagne** stabilise ses volumes débarqués (/2008). Elle reste le **premier** pays producteur de l'UE. Les captures en **Atlantique nord** (2/3 captures de l'UE) se stabilisent. Le Danemark continue d'augmenter ses captures fortement réduites jusqu'en 2006. La **France** poursuit son recul des volumes débarqués (-14%).



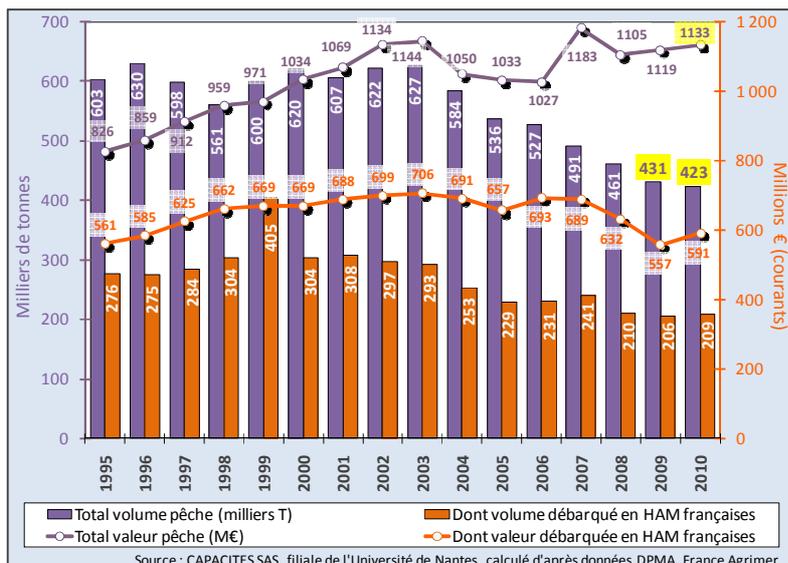
**Volumes de captures communautaires par espèce en 2009**

En 2009, les captures de sprat (anchois de Norvège) progressent (+ 16% / 2008) et dépassent celles du hareng en retrait (-8% / 2008).

Cette année, les débarquements de maquereau et de lançon sont en hausse (respectivement +21% et +25%).

D'après les avis scientifiques sur lesquels se fonde la Commission, la situation des stocks s'est dégradée en Sud Bretagne et dans le Sud du Golfe de Gascogne où les captures devraient baisser de 12 à 15% en 2012. Pour 2012, la Commission a décidé de présenter ses propositions en deux temps (83 stocks fin septembre, 66 en octobre) afin de limiter les marchandages lors du conseil des Ministres de la pêche de fin d'année.

C. ... EN FRANCE



Production française\*

Depuis 2008, la production des pêches maritimes françaises semble se stabiliser (environ 430 000 tonnes produites dont 200 000 tonnes débarquées en HAM).

Le **taux de croissance annuel** moyen des débarquements hors et sous HAM entre 2000 et 2010 est **déficitaire en volume (- 4 %), mais stable en valeur**.

La moitié des captures françaises que ce soit en volume ou en valeur est débarquée sous HAM.

\* **En jaune** : les résultats non consolidés

Production française par criée en 2010

Classement selon le CA 2010				
Rang	Données 2010 / HAM	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Evo. valeur 10/09
<b>TOTAL Métropole</b>				
		209,1	590,6	↗
1	BOULOGNE/MER	32,5	69,1	↔
2	LE GUILVINEC	16,6	58,0	↗
3	LORIENT	18,2	56,0	↗
4	ERQUY	10,2	26,7	↗
5	SAINT GUENOLE	14,9	25,3	↗
6	OLERON	5,3	25,2	↗
7	LES SABLES D'OLONNE	4,9	24,1	↗
8	CONCARNEAU	7,2	22,6	↔
9	SAINT QUAY PORTRIEUX	10,8	22,5	↗
10	ROSCOFF	6,4	22,1	↗
11	LA TURBALLE	7,0	21,1	↗
12	GRANVILLE	12,3	18,6	↗
13	PORT EN BESSIN	6,9	15,8	↗
14	SETE	4,5	14,7	↘
15	CHERBOURG	5,6	13,5	↔
16	ARCACHON	1,8	13,3	↗
17	LOCTUDY	3,0	11,6	↘
18	ST JEAN DE LUZ	3,8	10,7	↗
19	NOIRMOUTIER	1,7	10,6	↘
20	LE GRAU DU ROI	2,1	10,3	↘
21	LE CROISIC	1,7	9,5	↘
22	DIEPPE	3,0	7,9	↗
23	LA ROCHELLE	2,1	7,8	↔
24	SAINT GILLES CROIX DE VIE	4,1	7,6	↗
25	ILE D YEU	1,2	7,5	↗
26	BREST	1,6	7,4	↗
27	PORT LA NOUVELLE	1,9	6,1	↘
28	ROYAN	0,7	6,1	↗
29	DUNKERQUE	0,9	6,0	↗
30	AGDE	1,4	5,3	↔
31	AUDIERNE	0,8	5,2	↗
32	QUIBERON	1,3	4,9	↗
33	GRANDCAMP	1,9	4,8	↗
34	SAINT MALO	1,5	3,3	↘
35	DOUARNENEZ	5,4	2,7	↘
36	LOGUIVY	1,3	2,6	↘
37	PORT DE BOUC	1,3	1,7	↘
38	FECAMP	0,4	1,0	↘
39	PORT VENDRES	0,4	0,8	↘
40	CANCALE	0,2	0,5	↗

■ Criées de l'AGLIA (3 régions)

Source : CAPACITES SAS, d'après les données France Agrimer

Production française par espèce en 2010

Classement selon le CA 2010					
Rang	Données - criées	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Prix moyen	Evo du PM 2010/2009
<b>TOTAL métropole</b>					
		209,1	590,6	2,9	↗
1	SOLE	5,7	68,6	12,0	↗
2	BAUDROIES	11,6	63,6	5,5	↗
3	BAR	4,4	41,4	9,5	↗
4	LANGOUSTINE	4,1	36,9	9,1	↗
5	COQUILLE ST JACQUES	14,8	32,6	2,3	↔
6	CALMARS	5,3	26,3	5,1	↗
7	SEICHE	9,4	25,6	2,7	↗
8	MERLU	8,3	23,9	3,0	↗
9	ROUGETS BARBETS	2,7	17,3	6,5	↘
10	SAINT PIERRE	1,6	16,6	10,4	↗
11	MERLAN	11,8	15,7	1,4	↗
12	ANCHOIS	7,3	11,0	1,6	↘
13	LIEU JAUNE	2,7	10,8	4,0	↔
14	MORUE	3,0	10,6	3,6	↗
15	SARDINE	17,8	9,5	0,6	↘
16	MAQUEREAU	8,3	8,6	1,0	↗
17	EGLEFIN	5,8	8,2	1,5	↘
18	LINGUE FRANCHE	3,2	7,2	2,2	↗
19	TURBOT	0,5	6,8	13,9	↔
20	CARDINE FRANCHE	2,5	6,4	2,8	↘

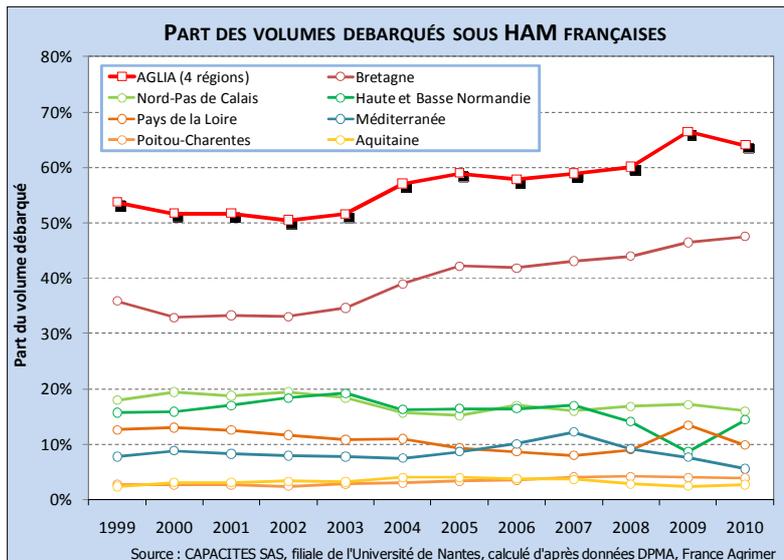
Source: CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données France Agrimer

En 2010, **209,1** mille tonnes\*\* (+1%/2009) ont été débarquées en HAM générant un **chiffre d'affaires de 590,6 millions d'euros** (+6%).

**Boulogne sur mer** malgré des volumes en baisse et un chiffre d'affaires stable reste de loin la **première place française de mise en marché des produits de la pêche**. En 2010, la criée de Port de Bouc a été déplacée vers Copemart. Les transactions sont désormais enregistrées à Port de Bouc.

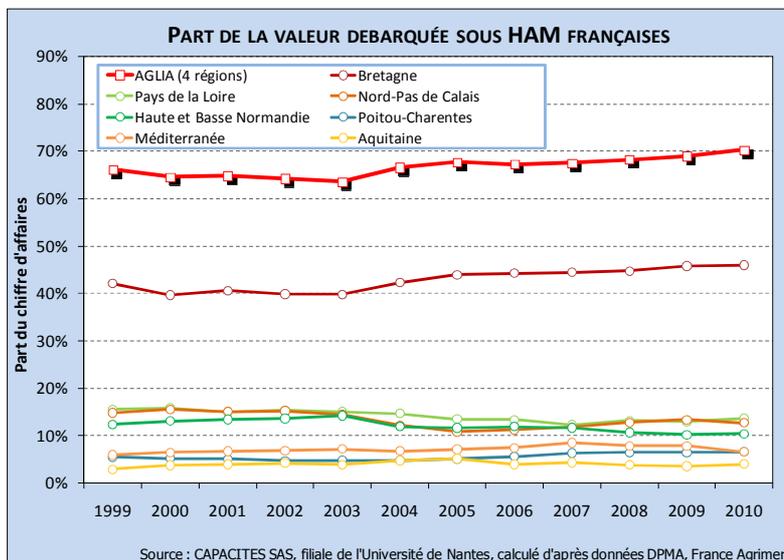
Les **10 premières espèces** débarquées en valeur composent **33% des volumes** et **60% du chiffre d'affaires**. Les retraits concernent avant tout les principales espèces débarquées en volume.

### D. ... SUR LA FAÇADE AGLIA



**Production\*\* en volume pour l'AGLIA (4 régions)**

En 2010, **134 mille tonnes** ont été débarquées en AGLIA (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) soit **64 %** des volumes débarqués sous **HAM françaises**. La **Bretagne** enregistre presque **50 %** de ces débarquements. Baisse significative des volumes débarqués dans les Pays de la Loire (-26%) et en Méditerranée (-26%).



**Production\*\* en valeur pour l'AGLIA (4 régions)**

La façade **AGLIA** (4 régions) représente **70%** de la valeur débarquée sous HAM françaises (415 millions € en 2010). La **Bretagne** conserve sa part de marché et concentre **46%** du chiffre d'affaires débarqué en HAM françaises. Le **chiffre d'affaires** généré par **région** sous HAM françaises est relativement **stable** entre 2009 et 2010.

RANG	Espèces débarquées en HAM	Façade AGLIA - Cumul au 31/12/2010				Bilan National - Cumul au 31/12/2010		
		Valeur		Prix Moyen		Valeur K€	Part AGLIA / France	Evo / 2009
		K€	Evo / 2009	€ / Kg	Evo / 2009			
1	SOLE	36 512	10%	11,86	6%	69 829	52%	↗
2	BAR	18 550	8%	8,92	-2%	41 394	45%	↗
3	CALMAR	8 180	77%	4,90	-7%	26 284	31%	↗
4	SEICHE	8 027	17%	3,21	5%	25 583	31%	↘
5	MERLU	8 009	-3%	2,94	4%	23 939	33%	↘
6	BAUDROIE	6 784	4%	5,81	5%	63 610	11%	↗
7	LANGOUSTINE	5 659	5%	8,96	-10%	36 899	15%	↗
8	ANCHOIS	5 430	2561%	1,71	-48%	10 953	50%	↗
9	ROUGET BARBET	4 565	13%	7,29	-0,4%	17 260	26%	↗
10	MAIGRE	3 718	-11%	6,35	17%	3 731	100%	→

Source : CAPACITE SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après les données France Agrimer

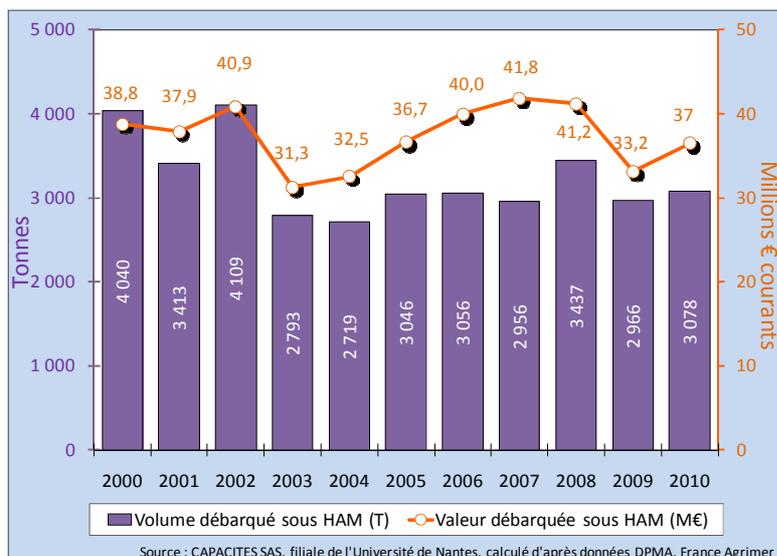
**Production\*\* par espèce en 2010 pour l'AGLIA (3 régions)**

La **sole** constitue **¼ de la valeur** débarquée sous les HAM de l'AGLIA. Les débarquements de **calmars** ont été particulièrement **élevés** en 2010 (+89% en volume, +77% en valeur). La **réouverture de la pêche de l'anchois du golfe de Gascogne** replace ce dernier dans les 10 premières espèces débarquées en valeur dans les HAM de l'AGLIA.

\*\* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

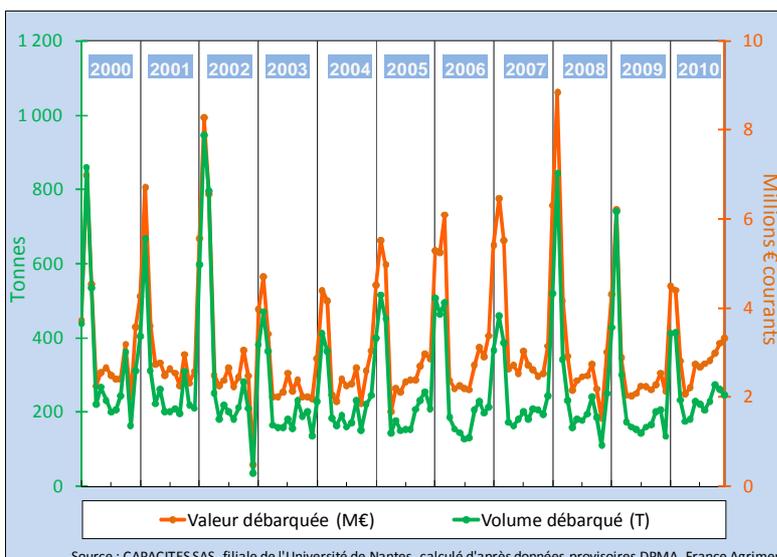
L'observatoire de l'AGLIA réalise le suivi des activités de pêche et d'aquaculture de 3 régions (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine). Ce document présente une analyse des 7 principales espèces stratégiques de l'AGLIA sous forme de fiches « espèce » avec l'ensemble des informations partant de la production jusqu'à la distribution finale des produits.

## 2. LA SOLE



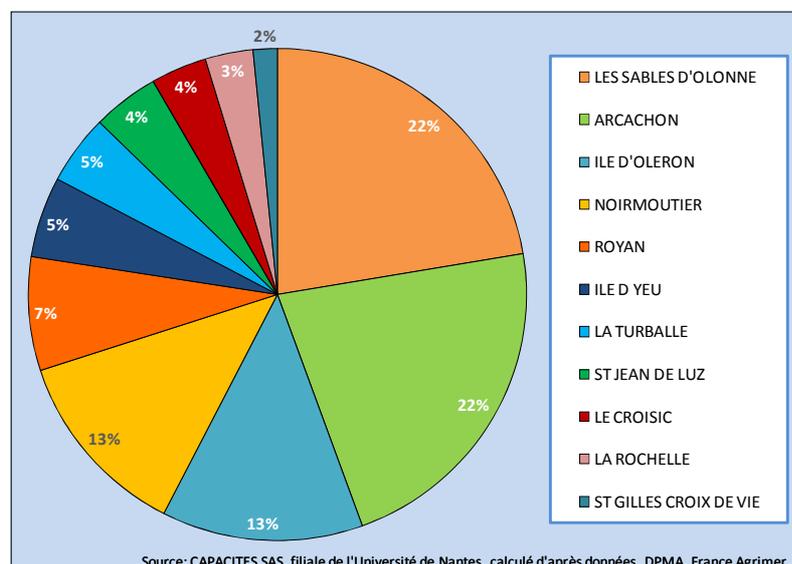
### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

Légère reprise des débarquements (+4% en volume, +10% en valeur / 2009) liée en partie à une stabilisation ou une légère augmentation des quotas selon la zone de pêche. Malgré des volumes en hausse, le **prix moyen** observé en AGLIA est supérieur à celui de 2009 (+6%). L'AGLIA (3 régions) concentre **plus de 50% du volume et de la valeur** de sole débarqué sous HAM en France.



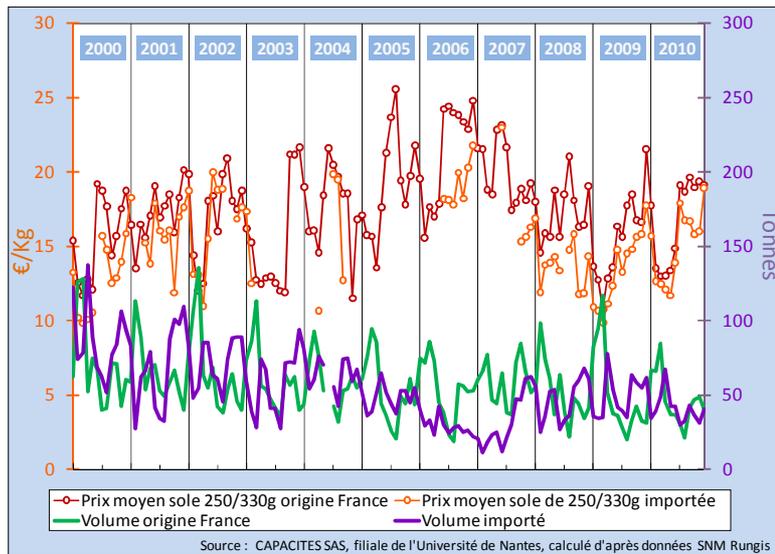
### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

Apports de sole importants en janvier et février en 2010. L'amplitude des phénomènes de saisonnalité de la production est moins importante. Le **prix moyen moins erratique**, reste tout de même plus bas en période d'apports importants. Il augmente en décembre lors des fêtes de fin d'année.



### Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'AGLIA en 2010

Depuis plusieurs années, la HAM des Sables d' Olonne est la première place de débarquements de la sole. En 2010, la criée d'Arcachon a commercialisé autant de sole que les Sables d'Olonne. Les deux HAM affichent un prix moyen équivalent (11,8€). L'île d'Oléron prend la **troisième place** pour la commercialisation de la sole (**+32% en valeur, +43% en volume**). Sauf à Oléron (-8%) et à Noirmoutier (-1%), le **prix moyen** est en hausse.

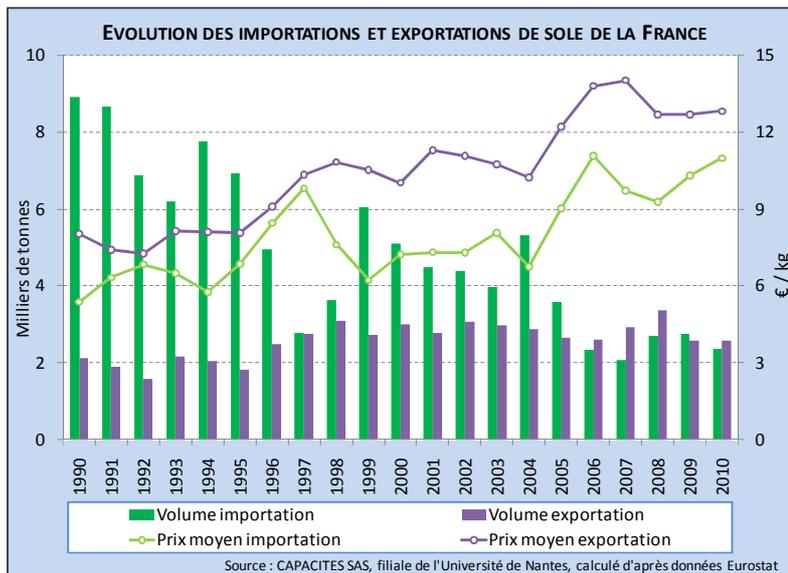


### Mise en marché au MIN de Rungis

**Pic de commercialisation de la sole française au 1<sup>er</sup> trimestre.**

**Pic de commercialisation de la sole d'importation en avril** (baisse des volumes français). Sur le reste de l'année, les volumes importés sont constants.

Le **prix moyen de la sole française est supérieur** à la sole d'importation. Les **prix moyens de la sole portion française et d'importation sont en hausse par rapport au dernier semestre 2010.**



### Echanges internationaux de la France

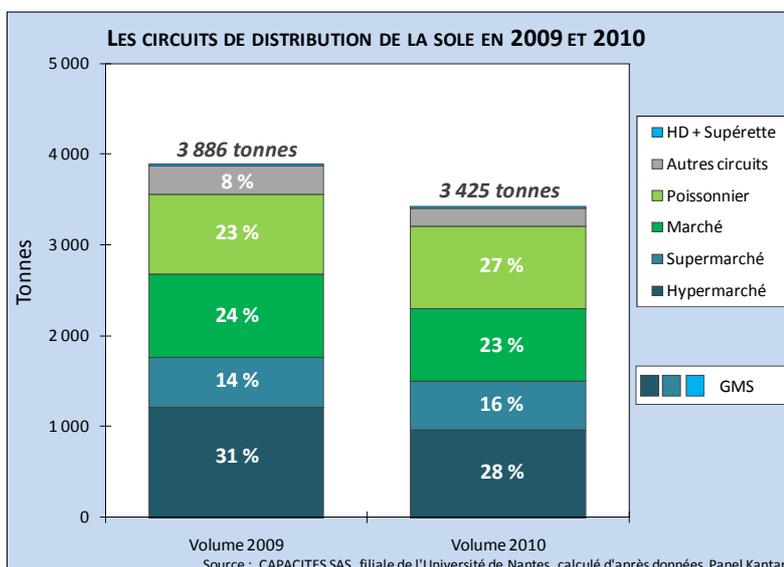
La **balance commerciale** de la France est **excédentaire en volume et en valeur** en 2010.

A l'import comme à l'export, les échanges commerciaux concernent surtout de la sole fraîche.

En 2010, le prix moyen de la sole exportée est supérieur de 16% à la sole importée.

Les **Pays Bas** assurent **57%** des importations de sole vers la France.

L'**Espagne** absorbe **49%** des exportations de sole française.

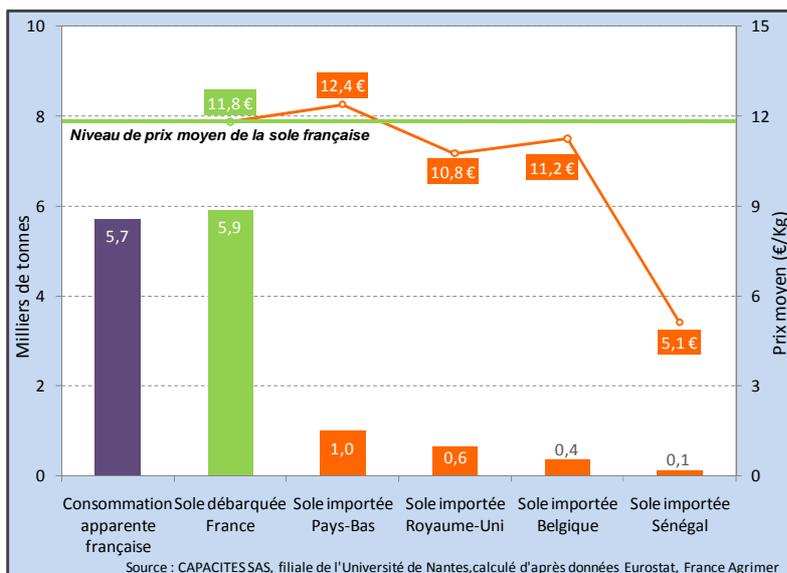


### Distribution et consommation en France

Les ménages français continuent de réduire leur consommation de sole (**-12% en 2010**).

Sur cette espèce, la place des **détaillants** représente plus de la moitié de la distribution en 2010.

Un retour des détaillants (poissonniers et vente sur marché) a été observé dans les HAM. Ainsi, les volumes commercialisés par ses opérateurs augmentent. La part des **GMS poursuit son recul (20%)**.



### Produits concurrentiels de la sole française en 2010

Les volumes de sole **consommés** en France restent **inférieurs** à ceux **débarqués** sous HAM françaises. Malgré cette à priori auto-suffisante française, plus de 2 000 tonnes de soles sont importées.

Au niveau concurrentiel, les prix moyens de la sole s'affichent :

- A **11€** à l'import,
- A **12,8€** à l'export,
- A **11,8€** sous HAM,
- De **17€** en **GMS** à **24€** en **poissonnerie**.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	205	205	0%
35 à 49 ans	435	442	2%
50 à 64 ans	1 279	1 033	-19%
65 ans et plus	1 966	1 745	-11%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	1 089	1 144	5%
Moyenne supérieure	1 413	1 312	-7%
Moyenne inférieure	1 051	769	-27%
Modeste	333	200	-40%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

### Profils de consommateurs

Les catégories de consommateurs les plus **jeunes** (- de 35 ans, 35-39 ans), **petits consommateurs** de sole, ont stabilisé leur consommation.

Les **consommateurs âgés**, gros consommateurs de sole, ont **réduit** leur achat de sole.

**La sole est un poisson cher, sa consommation est liée aux revenus des foyers.**

En 2010, seuls les ménages aisés ont augmenté leur consommation de sole. Pour les autres classes économiques, plus les consommateurs sont modestes plus ils ont réduit leur achat de sole.

### Actualités autour de la sole en 2010-2011 :

Le règlement (CE) n°388/2006 du Conseil du 23 février 2006, concernant le plan pluriannuel pour l'exploitation durable du stock de sole dans le golfe de Gascogne, encadre l'exploitation de la sole dans le golfe de Gascogne.

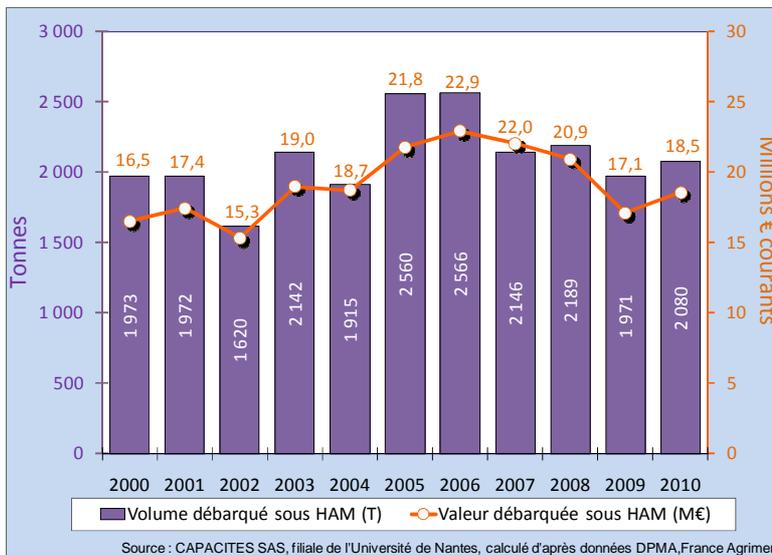
En 2011, la France a obtenu un quota de 7 167 tonnes sur les 27 932 tonnes de l'UE. C'est le second quota le plus élevé derrière les Pays Bas (11 043 tonnes). Pour le golfe de Gascogne, le quota français s'élève à 3 895 tonnes.

Dans plusieurs zones, les quotas ont été épuisés en cours d'année (2011) :

- Pour les navires adhérents à l'OP FROM Nord comme pour les navires non adhérents, les TAC de sole en Manche et mer du Nord ont été épuisés en mai.
- Dans le golfe de Gascogne, les sous quotas de sole pour La Cotinière, l'Île d'Yeu ont été consommés en juin.

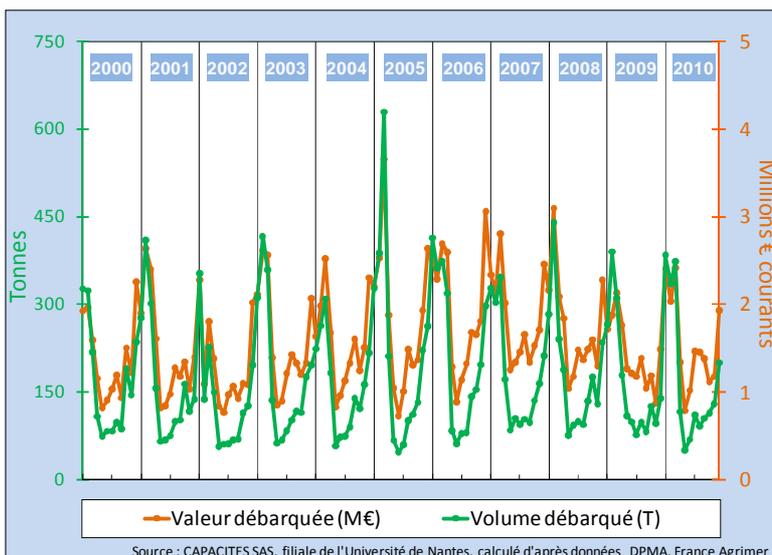
En 2012, comme en 2011, l'UE a augmenté les TAC en Manche et en mer du Nord (+9%). Pour le reste des eaux communautaires, les TAC ont été réduits.

### 3. LE BAR COMMUN (tous modes de production confondus)



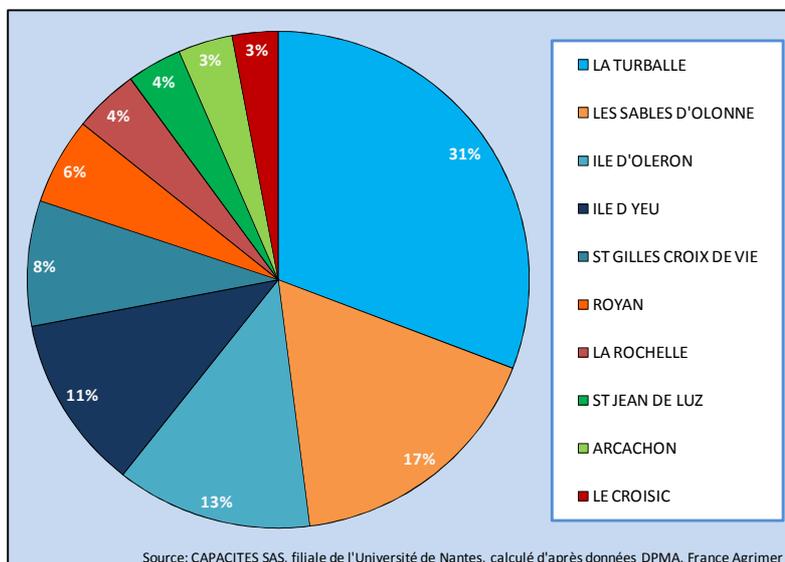
#### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

L'AGLIA concentre presque 50% des volumes débarqués sous HAM. Les **volumes** de bar débarqués en AGLIA sont en **hausse** (+5,5% / 2009). Malgré une disponibilité plus abondante, le **prix moyen** augmente (+2,4% / 2009), notamment du fait de la part croissante du bar de ligne dans les débarquements. Le **prix moyen** sur la façade AGLIA est **inférieur** de plus d'un euro à celui du **reste de la France**.



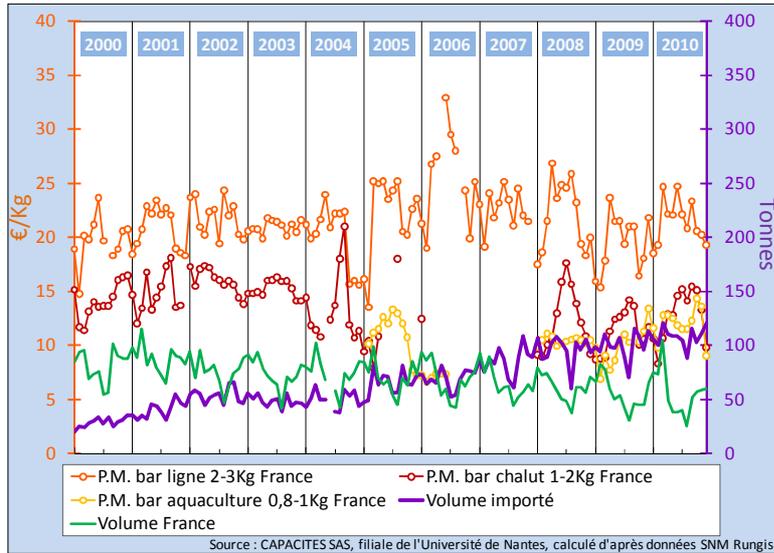
#### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

**Pic de production** durant les mois d'hiver (de décembre à mars). En 2010, le pic de production a recouvert l'ensemble des mois d'hiver. Le niveau de **prix moyen** est largement tributaire des **approvisionnements**, mais également de la **demande** (maintien des prix moyens en décembre malgré l'augmentation des apports).



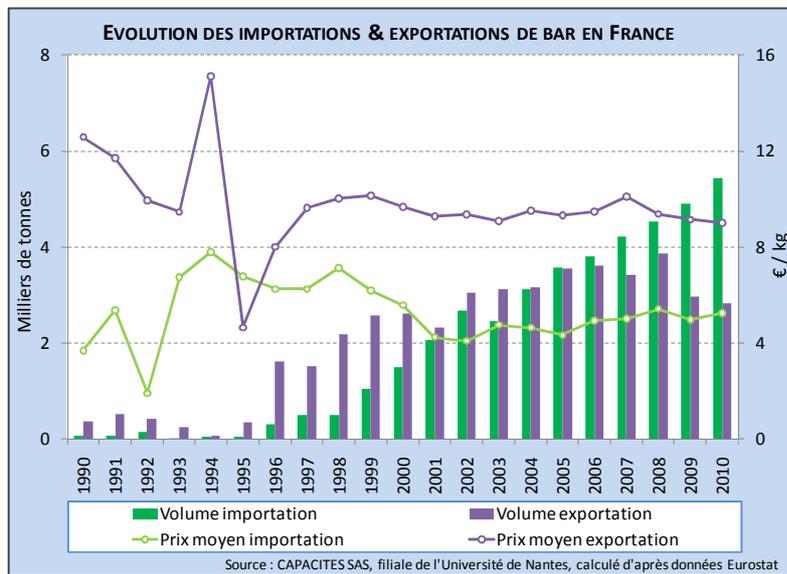
#### Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'AGLIA en 2010

**La Turballe** renforce sa **première place** pour les débarquements de bar. Depuis le passage au RIC3, les débarquements de bar de Noirmoutier n'ont pas été enregistrés. Les niveaux de **prix moyen** restent très éparés (de 6,6€ à 13,7€) en fonction de la **HAM**. L'**engin de pêche** (chalut, filet ou ligne) justifie souvent cet écart de prix.



### Mise en marché au MIN de Rungis

En 2010, les **importations** comptent pour **50% à 80%** du bar commercialisé à Rungis. Les **volumes de bar français** commercialisés à Rungis se stabilisent. Lors de la baisse des volumes de bar de chalut, le prix moyen augmente. Le **bar d'aquaculture français** est vendu à un **prix supérieur** au bar importé. Sauf l'été, le prix du **bar d'aquaculture** est **équivalent** à celui du bar de chalut. Le prix moyen du **bar de ligne** est de **50% à 130%** supérieur à celui du bar de chalut.



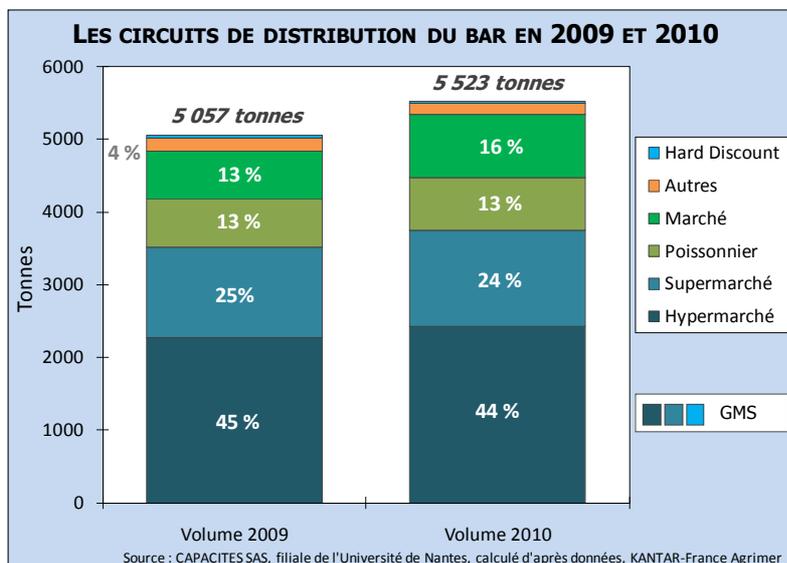
### Echanges internationaux de la France

Les **importations** de bar poursuivent leur croissance alors que les **exportations baissent**.

Les échanges commerciaux concernent essentiellement le **bar frais**.

Depuis 2000, le prix moyen du bar exporté (principalement du bar sauvage) est 2 fois supérieur à celui du bar importé (bar d'aquaculture).

La Grèce assure 80% des importations. Les **exportations** partent pour l'Italie (39%), la Suisse (12%), et l'Espagne (10%).



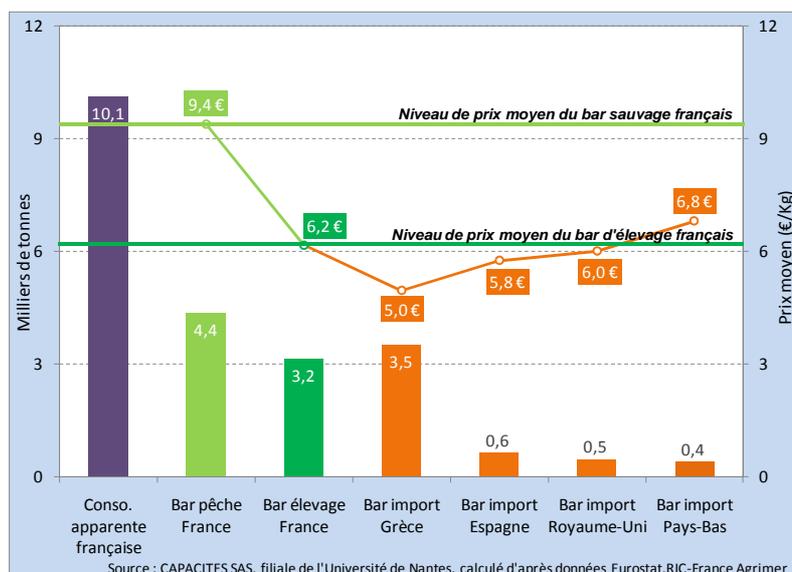
### Consommation et distribution en France

La **reprise de consommation du bar se poursuit (+8%)**.

Les **GMS** continuent à augmenter les volumes de mise en marché.

Les volumes distribués par les **circuits traditionnels sont en hausse**. La part de marché de la vente sur marché s'est fortement développée (+39%).

Le bar commercialisé en **GMS** est essentiellement d'élevage. Le bar mis en vente par les circuits traditionnels est surtout sauvage.



### Produits concurrentiels du bar français en 2010

La **consommation française** de bar est **supérieure (25%)** aux volumes de bar produits en France (**pêche et aquaculture**).

Qu'il soit d'aquaculture ou de pêche, le **prix moyen du bar français** est **supérieur** au bar d'importation. Au niveau de la distribution, le prix moyen s'élève à **17€** en **poissonnerie**, et à **12€** en **GMS**.

Le bar français est **exporté** en moyenne à **9€**.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	367	429	17%
35 à 49 ans	914	1 136	24%
50 à 64 ans	1 701	1 777	4%
65 ans et plus	2 071	2 182	5%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	1 436	1 744	21%
Moyenne supérieure	1 751	1 728	-1%
Moyenne inférieure	1 448	1 477	2%
Modeste	418	574	37%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

### Profils de consommateurs

Comme en 2009, l'augmentation de la consommation de bar en 2010 concerne tous les âges. Les consommateurs les plus jeunes (- de 35 ans, 35-49 ans), petits acheteurs, ont le plus développé leurs achats de bar.

En dehors des foyers modestes, la consommation de bar est **équitablement répartie**.

Les foyers **modestes** ont le **plus augmenté** (+37%) leur consommation de bar. Les foyers **aisés** ont également **accru leurs achats** (+21%). Les foyers moyens n'ont pas modifié leur comportement d'achat.

### Actualités autour du bar en 2010-2011 :

Plusieurs modes d'exploitations du bar :

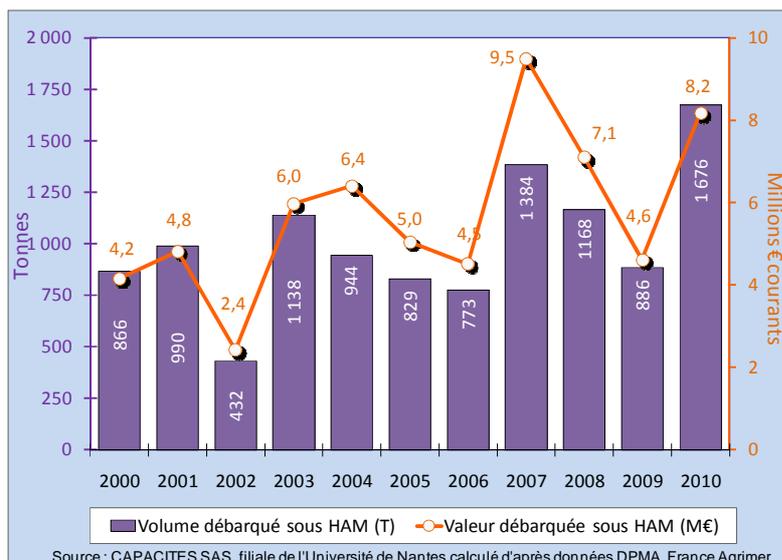
- Une pêche à l'année par de petites embarcations (palangre, ligne de traîne, filet) ;
- Une pêche saisonnière par les chaluts pélagiques en bœuf, les chaluts de fond, la bolinche, et depuis 2009, la senne danoise ;
- Une pêche récréative aux volumes de capture équivalents à ceux de la pêche professionnelle.

Selon le groupe d'experts CIEM (IFREMER) en 2010, il y a eu une augmentation de la mortalité par la pêche et une diminution de la biomasse des reproducteurs au cours de la dernière décennie.

Aucun quota de pêche n'est fixé par l'UE. Cependant des mesures de protection de la ressource existent :

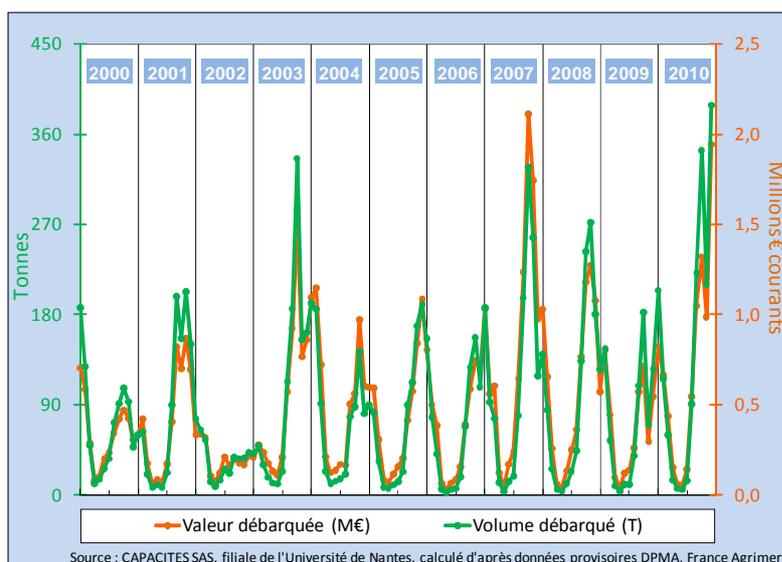
- Taille minimale de capture à 36cm en Atlantique Nord-Est ;
- Limitation de l'apport des chalutiers pélagiques et de fond à 5 tonnes / semaine / navire ;
- Fixation d'un plafond total pour la pêche à la bolinche à 72 tonnes en 2011 (décision du 31 janvier du CRPMEM Bretagne).

## 4. LE CALMAR



### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

La production de calmar est très irrégulière. **Entre 2009 et 2010**, les **volumes** débarqués auprès des HAM de l'AGLIA ont presque **doublé** (+89%). L'**AGLIA** concentre **1/3** du **volume** et de la **valeur** de calmars débarqués dans les HAM françaises en 2010. Le niveau de prix moyen de la seiche en AGLIA est semblable à celui du reste de la France (4,9€).

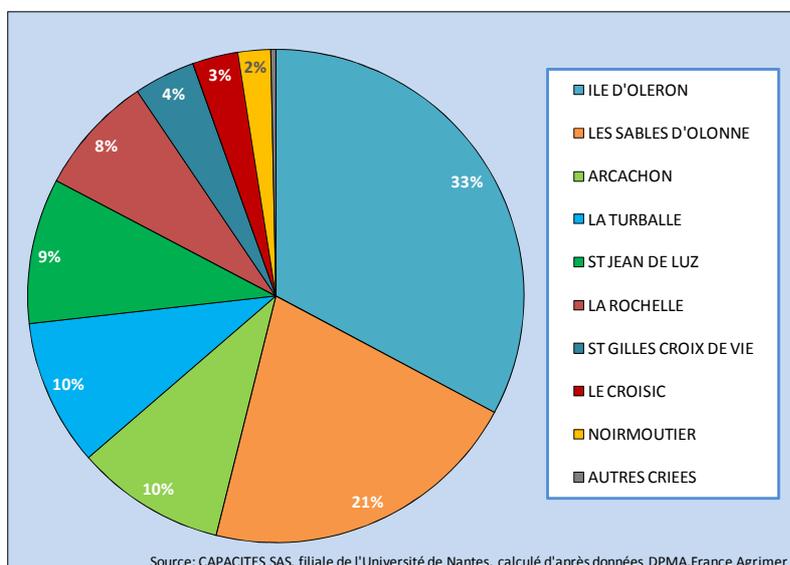


### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

Au cours de l'année, la production de calmar est très **irrégulière**. La production de calmar connaît une **forte saisonnalité** :

- Un **pic de production** durant les mois d'automne-hiver avec un point culminant fin du **4<sup>ème</sup> trimestre**,
- Une **quasi-absence** des apports au cours du **2<sup>ème</sup> trimestre**.

Le cours des prix moyens est antagoniste à celui des débarquements.



### Répartition des débarquements de la façade AGLIA en 2010

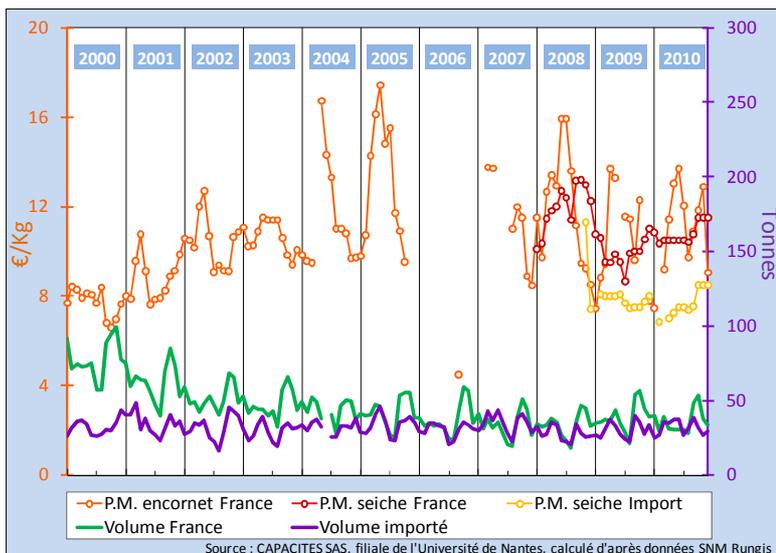
La HAM de l'île d'Oléron concentre toujours **1/3 de la production** de la façade AGLIA.

En dehors de La Rochelle, les débarquements ont augmenté dans l'ensemble des HAM de l'AGLIA.

Le **prix moyen** est assez **homogène**. Les valeurs extrêmes restent pourtant très éloignées :

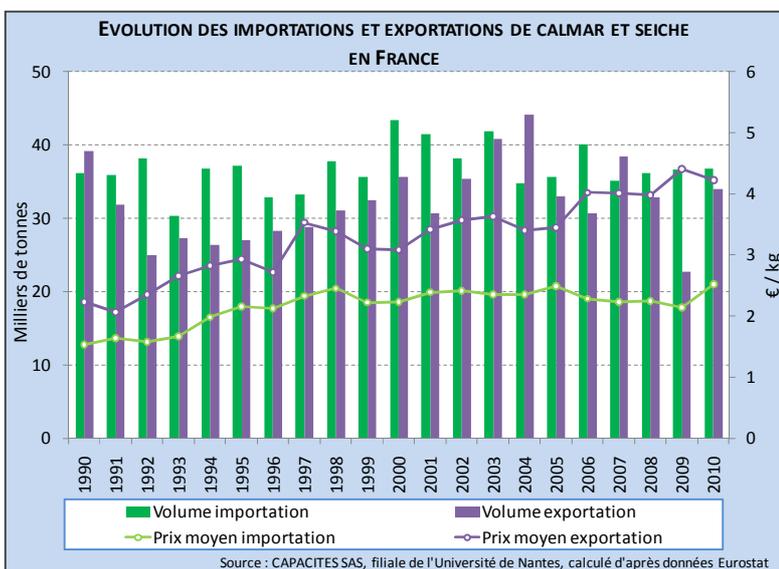
- Prix moyen le plus élevé (6€) à Saint Jean de Luz,
- Prix moyen le plus bas (3,1€) à l'île d'Yeu.

### 4.1 Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Rungis et Eurostat)



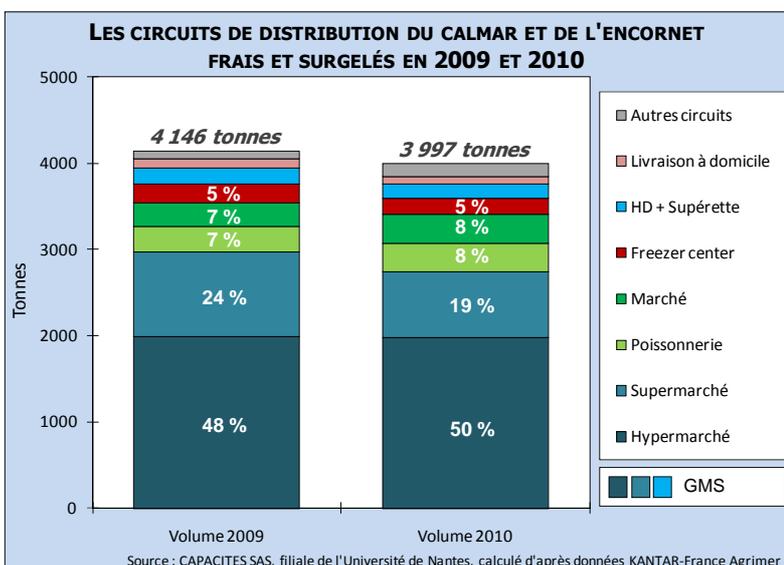
#### Mise en marché au MIN de Rungis

Durant le **printemps** et l'**été**, les seiches et encornets commercialisés à Rungis sont majoritairement **importés**. Pendant l'**automne** et l'**hiver**, les seiches et encornets sont essentiellement **français**.  
Le **prix moyen** de la **seiche** (française et importation) **augmente fin 2010**.  
Le prix moyen des encornets est très variable. Il évolue indépendamment des volumes mis en vente.



#### Echanges internationaux de la France

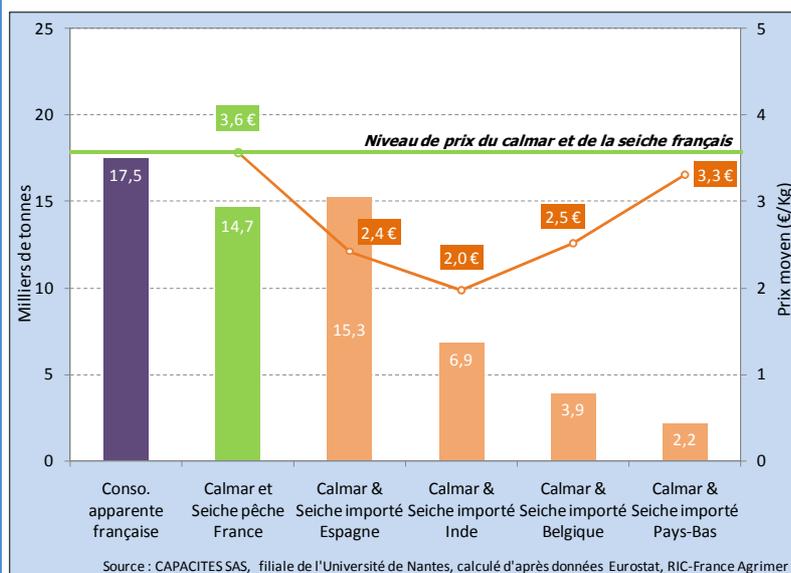
La **balance commerciale** reste **excédentaire** en **valeur (+25%)**, et négatif en **volume (-8%)**.  
Le différentiel de prix entre les produits d'importation et d'exportation réduit légèrement (+40% pour les produits d'origine française).  
Les produits **congelés** et **transformés** dominent les **importations**.  
Les **exportations** sont composées pour majorité de **produits frais (60%)**.



#### Distribution et consommation en France

La **consommation** de calmar infléchit légèrement entre 2009 et 2010.  
Les **GMS** distribuent plus des **¾** du calmar et de l'encornet.  
Les **circuits traditionnels** augmentent légèrement leurs parts de marché. Ils distribuent exclusivement des produits frais.  
Les **GMS** commercialisent surtout des produits frais (66%).

#### 4.2 Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Eurostat)



#### Produits concurrentiels de la seiche et du calmar français en 2010

Les **importations** sont supérieures à la consommation apparente. Ils sont presque équivalents aux volumes exportés. Toutefois, les exportations concernent avant tout des produits frais alors que les importations portent sur des produits transformés (congelés, séchés, salés ou en saumure).

L'Espagne assure la majeure partie des importations, mais est également la seconde destination des produits français.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	406	346	-15%
35 à 49 ans	1068	1116	4%
50 à 64 ans	1553	1417	-9%
65 ans et plus	1155	1161	1%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	656	716	9%
Moyenne supérieure	1240	1244	0%
Moyenne inférieure	1761	1624	-8%
Modeste	526	452	-14%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

#### Profils de consommateurs

Les jeunes (-35 ans) et les foyers modestes, déjà peu consommateurs de calmar, ont réduit leur consommation de calmar.

Pour les autres catégories d'âge et socioprofessionnelles, les habitudes de consommation ont peu ou pas changé. Les français de moins de 50 ans achètent autant de calmar frais que de calmar congelé. Les français de plus de 50 ans orientent leurs achats sur les produits frais.

Quel que soit leur niveau de revenus, les français privilégient les produits frais.

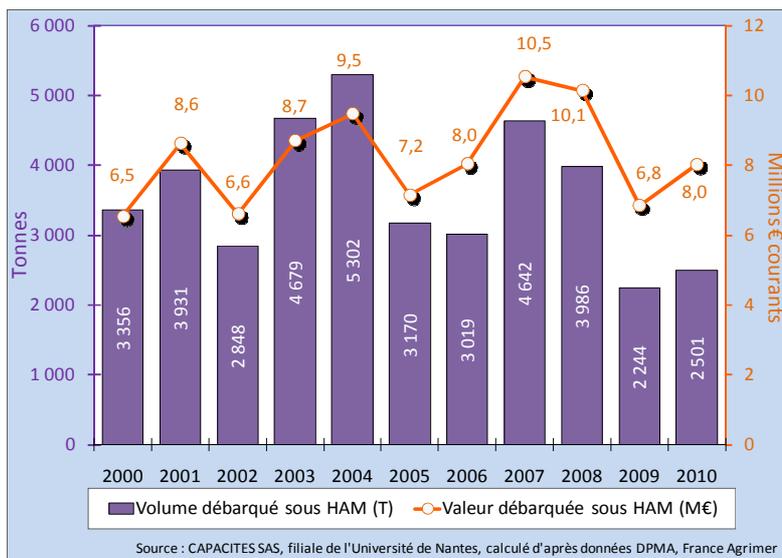
#### Actualités autour du calmar en 2010-2011 :

Le calmar n'est pas cité comme menacé par l'UICN (Union Internationale pour la conservation de la nature). La plupart des espèces de calmars ne sont pas en danger, en raison de leur aire de répartition souvent très grande, de leur inaccessibilité et de leur capacité à doubler leur population rapidement.

La dégradation de son milieu naturel ou la disparition de ses proies par l'homme suscite des inquiétudes. Les calmars sont indispensables dans le régime de plusieurs prédateurs, et la disparition des premiers dans un milieu provoquerait la disparition simultanée des seconds. Ainsi des efforts de conservation ont été mis en place, la protection de leur habitat naturel étant l'un des principaux aspects de ces efforts.

Après avoir découvert que sa principale proie était la légine australe, les autorités de la Nouvelle-Zélande ont instauré des quotas de pêche de cette espèce, autrefois exploitée à l'échelle industrielle.

## 5. LA SEICHE

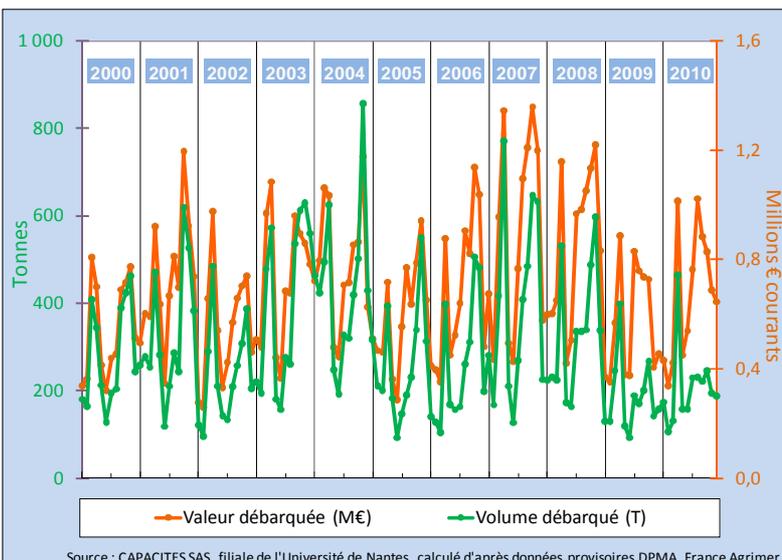


### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

La **production** est très **irrégulière** d'une année à l'autre.

Le **prix moyen** de la seiche sur la façade AGLIA continue de **croître** (+5% /2009 ; +4,7% de croissance annuelle depuis 2000). Il est **supérieur** de 25% au reste de la France.

L'**AGLIA** représente **1/3** de la **valeur** débarquée sous HAM françaises.

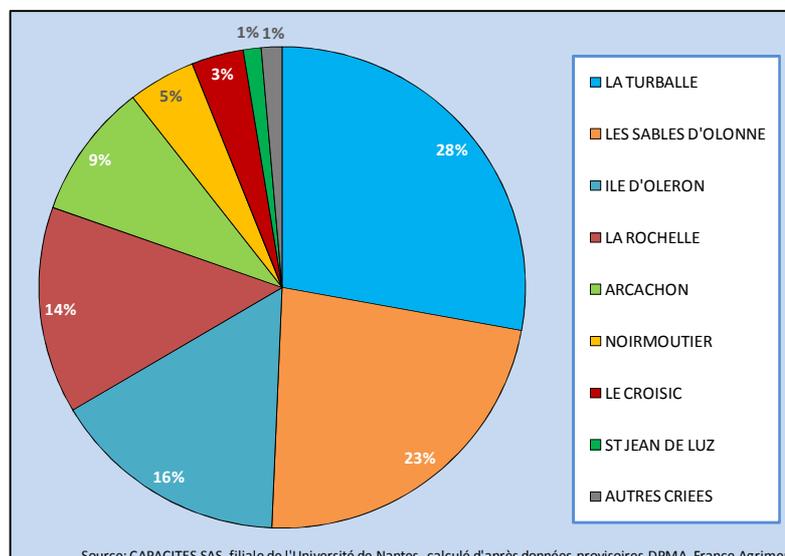


### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

Les débarquements de seiche sous HAM s'illustrent par **deux pics de production** :

- Le premier, le plus important au mois d'**avril**,
- Le second à l'**automne** entre septembre et décembre.

Les **prix moyens** varient autant du fait de l'**offre** (prix moyen le plus bas en avril) que de la **demande** (prix moyen le plus haut au cours de l'été).

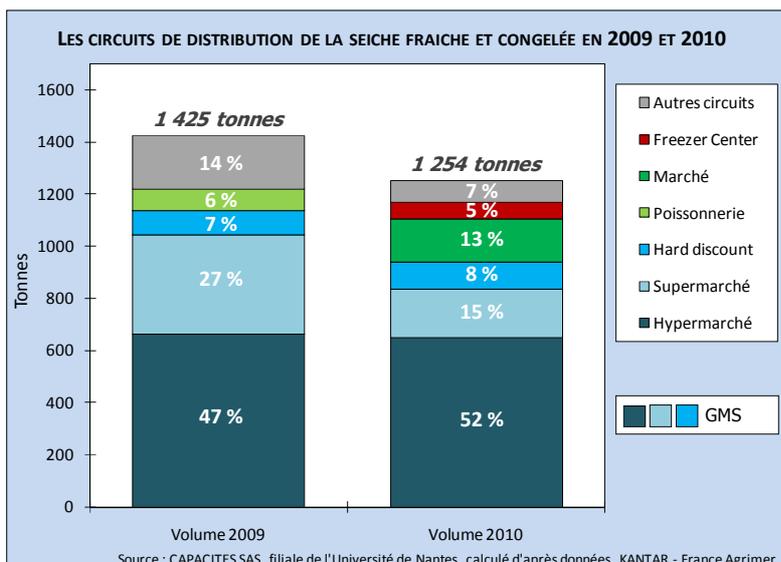


### Répartition des débarquements de la façade AGLIA en 2010

La seiche est surtout débarquée (80% de la valeur) auprès des **4 principales HAM des Pays de la Loire, et du Poitou Charente**.

La Turballe et les Sables d'Olonne renforcent leurs premières places de mise en marché de la seiche, aux dépens d'Oléron et de la Rochelle.

Les niveaux de **prix moyen** dépendent surtout de la **demande**. C'est à **Royan** que le prix de la seiche est le plus élevé (**5,9€**).



**Distribution et consommation en France**

Légère inflexion de la consommation de la seiche en 2010 (-12%).  
 Les **GMS** (Hard discount compris) distribuent les **3/4 de la seiche** consommée en France.  
 La part de seiche congelée augmente. En 2010, la seiche distribuée est **autant fraîche que congelée**. Attention : La répartition de la distribution par les circuits de commercialisation traditionnels n'a pas été exhaustivement renseignée.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	59	82	39%
35 à 49 ans	379	317	-16%
50 à 64 ans	486	431	-11%
65 ans et plus	466	366	-21%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	224	198	-12%
Moyenne supérieure	467	410	-12%
Moyenne inférieure	615	455	-26%
Modeste	79	191	142%

Source : CAPACITE SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après KANTAR

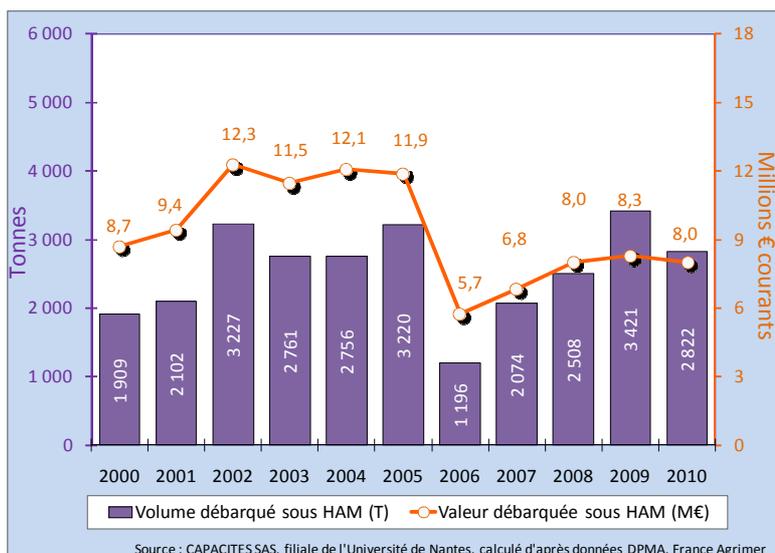
**Profils de consommateurs**

Les **jeunes** (<35 ans) consomment très **peu de seiche**. Leur consommation est exclusivement tournée vers la seiche **congelée**.  
 Pour les consommateurs plus âgés, les achats de seiche évoluent similairement., en 2010, les volumes consommés se réduisent plus ou moins fortement selon l'âge.  
 La **consommation** de seiche **double** auprès des **foyers modestes**. Ce fort développement résulte d'achats de seiche fraîche plus élevé par ces foyers.  
 Auprès des **autres catégories socioprofessionnelles**, les achats de seiche **baissent**.

**Actualités autour de la seiche en 2010-2011 :**

La seiche est une espèce ciblée par les pêcheurs plaisanciers. Dans certaines régions (golfe du Morbihan notamment) des mesures de gestion sont en réflexion. Ces mesures s'intéressent notamment aux pertes de production liées aux œufs. Partant du constat qu'au mois de mai, les seiches prises au piège dans les casiers y ont déjà pondu lorsque les pêcheurs les sortent de l'eau. Ces œufs ne peuvent éclore que s'ils sont remis à l'eau. Les mesures en réflexion portent sur la remise à l'eau de ces œufs.

## 6. LE MERLU

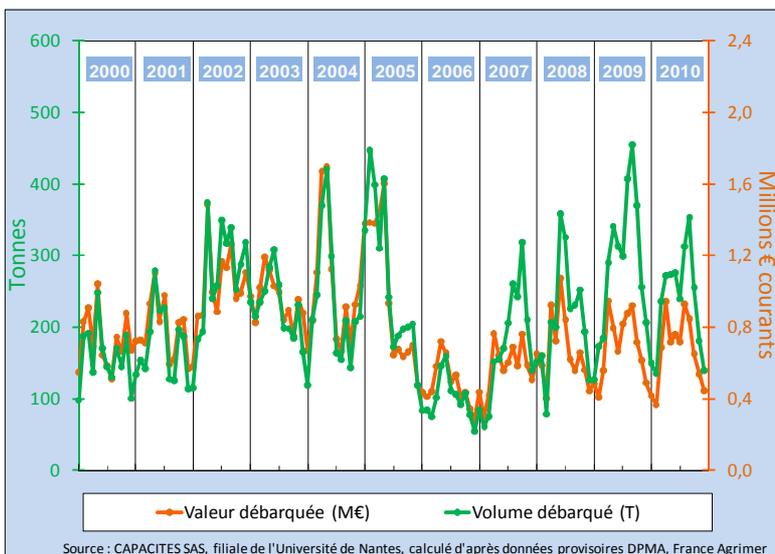


### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

Depuis 2000, et sauf pour l'année 2006, le volume total des débarquements de merlu dans les HAM de l'AGLIA se stabilise entre 2000 et 3500 tonnes.

L'AGLIA concentrent **1/3** des **volumes** et de la **valeur** des débarquements sous HAM françaises.

Le niveau de **prix moyen** des HAM de l'AGLIA est **similaire** à celui observé pour le **reste de la France**.

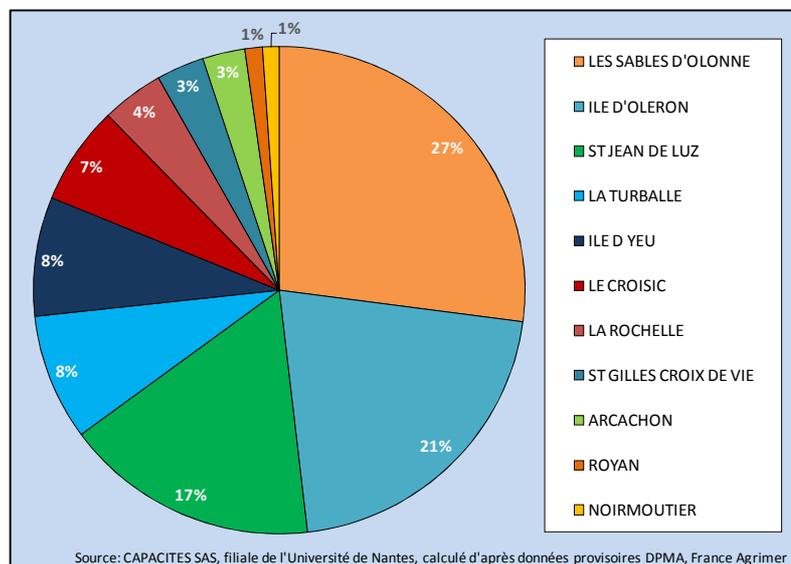


### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

La **pleine saison** (60% des volumes) du merlu en AGLIA se déroule au cours du **printemps** et de l'**été**.

La production faiblit durant les saisons froides (automne-été).

Les **prix moyens** sont **relativement stables** tout au long de l'année en **2010**. La production plus importante de merlu de ligne en 2010 met un frein à la chute des prix moyens le prix moyen arrête sa chute amorcée depuis 2007.

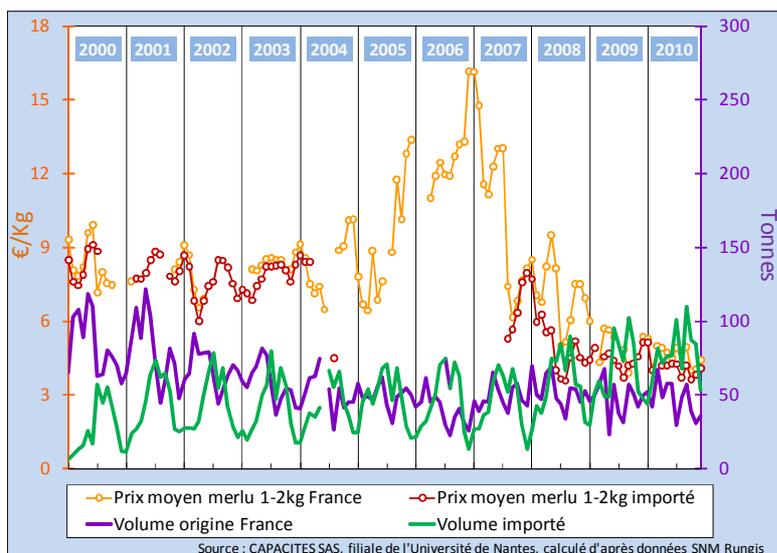


### Répartition des débarquements de la façade AGLIA en 2010

Entre 2008 et 2009, le cours du prix moyen du merlu débarqué dans les ports français s'est effondré. Depuis 2010, ce cours s'est redressé.

En 2010, le prix moyen du merlu dans les HAM de l'AGLIA s'élevait à 2,9€.

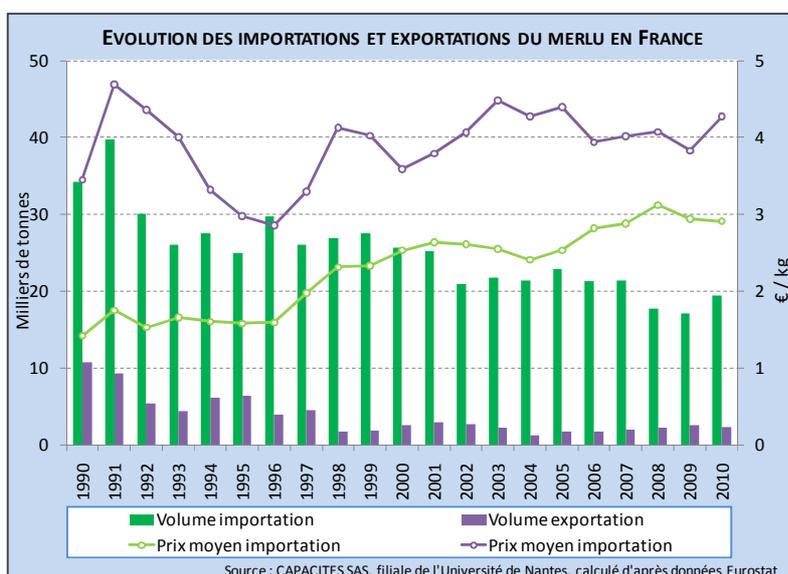
Ce prix moyen reste relativement **homogène** dans l'ensemble des HAM de l'AGLIA. Saint Jean de Luz enregistre le prix moyen le plus élevé (4,4€), ce qui s'explique par la mise en marché de merlus de ligne.



### Mise en marché au MIN de Rungis

Les **volumes de merlu français** mis en vente à Rungis se **stabilisent**, ceux d'**origine étrangère** poursuivent leur **augmentation**. Le merlu d'importation compense les baisses de production de merlu domestique, et tend à le remplacer.

Le **prix moyen** du merlu français poursuit sa baisse (-10%). Toutefois, le **prix moyen** du merlu (1-2kg) **importé** reste inférieur au merlu **français**.



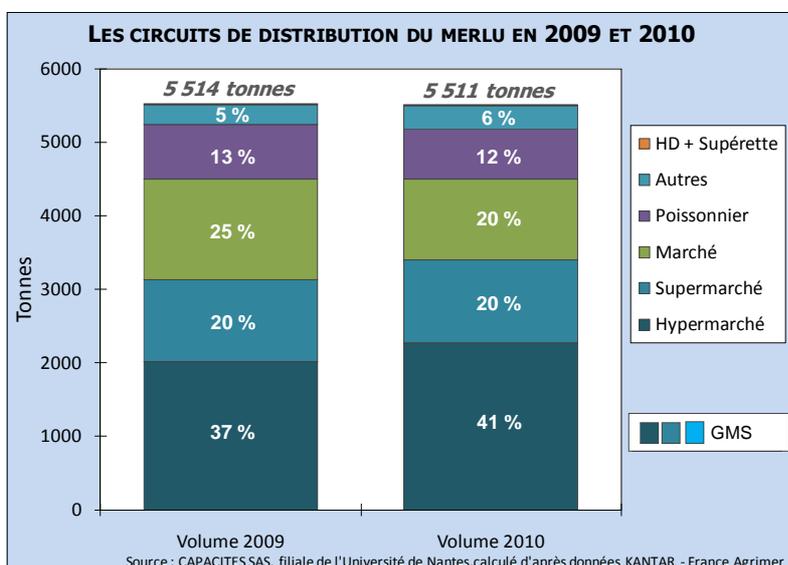
### Echanges internationaux de la France

La **balance commerciale** de la France est largement **déficitaire** en volume et en valeur.

Depuis **2002**, les importations de merlus **tendent à se stabiliser**.

Les importations sont surtout composées de chair et filet de merluccius (25%), de filet de merlu argentin (24%), et de filet de merlu blanc et merlu noir du Cap.

Les exportations sont essentiellement composées de merluccius frais (53%) et de merluccius congelé (27%).



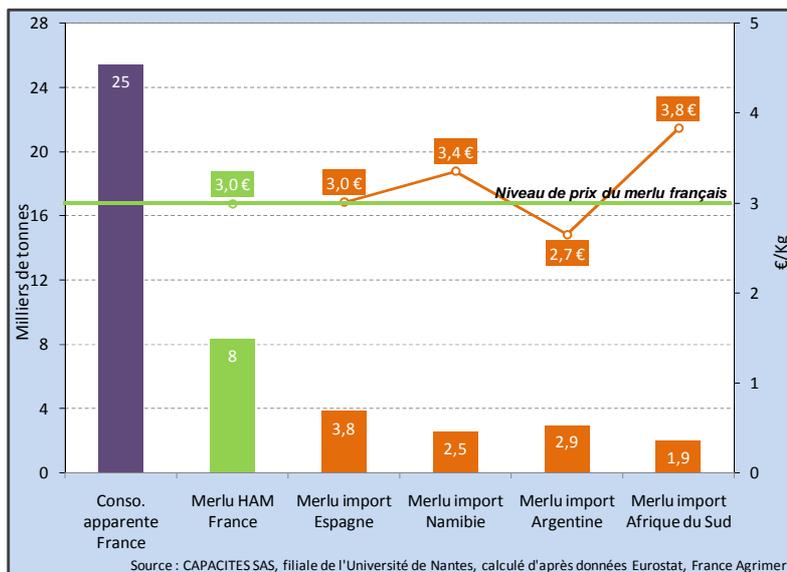
### Distribution et consommation en France

En 2010, la consommation de merlu en France se stabilise.

Les **GMS** sont les **principaux points de distribution** du merlu. La part des hypermarchés a augmenté (volumes +12% / 2009).

Les volumes commercialisés par les **vendeurs sur marché retombent** (volumes -19% / 2009).

La part de mise en vente de merlu par les **poissonniers recule également** (volumes -8% / 2009).



**Produits concurrentiels du merlu français en 2010**

La **consommation** française de merlu est **supérieure** (68%) à l'**offre** débarquée sous HAM. Les importations complètent les captures françaises. Le merlu débarqué sous HAM françaises a un prix « équivalent » au merlu d'importation. Le **merlu français s'exporte à un prix 50% supérieur au merlu importé**. Le merlu français reste un produit au prix élevé par rapport au merlu d'importation.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	246	198	-20%
35 à 49 ans	491	574	17%
50 à 64 ans	2 197	2 110	-4%
65 ans et plus	2 577	2 630	2%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aïsee	1 211	1 005	-17%
Moyenne supérieure	1 932	1 974	2%
Moyenne inférieure	1 800	1 958	9%
Modeste	568	575	1%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

**Profils de consommateurs**

Pour **90%**, le merlu est consommé par les foyers de plus de **50 ans**. Les **moins de 35 ans** sont de petits consommateurs de merlu. En 2010, ils réduisent encore leur consommation (-20%). Les foyers modestes, petits consommateurs de poisson, composent la plus petite part d'achats de merlu. Les catégories socioprofessionnelles « moyennes » n'ont pas modifié leurs habitudes de consommation de merlu. Elles restent les plus importantes acheteuses de merlu.

**Actualités autour du merlu en 2010-2011 :**

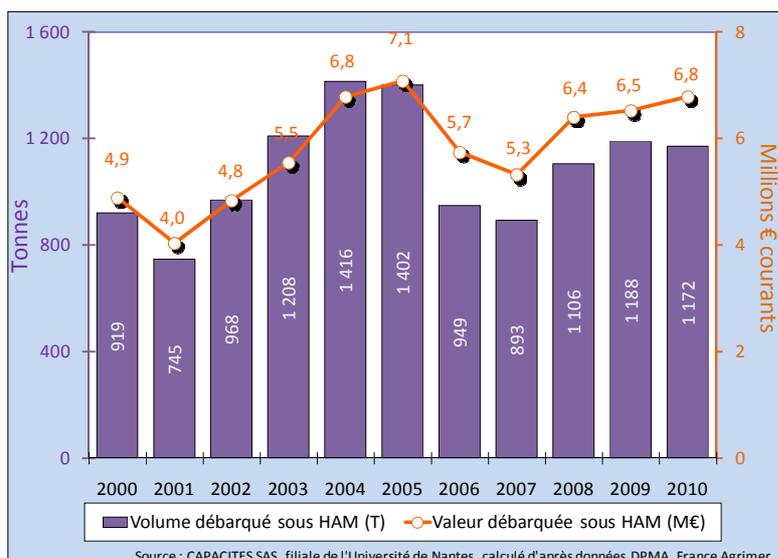
Hormis pour les eaux du Nord de l'Espagne et les eaux portugaises, l'état des stocks de merlus communautaires n'est pas connu quant aux limites biologiques de sécurité. L'incertitude quant aux estimations de la production réelle de merlu est déplorée par l'UE car elle semble masquée une importante fraude des quotas.

Dans sa proposition de règlement sur les quotas, la Commission suggère pour le merlu du sud de mettre prochainement un terme au système de gestion en nombre de jour de mer par navire pour passer à un système de kilowatts par jour.

En 2011, les quotas totaux de l'UE pour le merlu s'élevaient à 65 800 tonnes. La France a obtenu 29 213 tonnes sur cette espèce dont 14 241 tonnes pour le golfe de Gascogne. Pour 2012, la Commission a proposé un quota de 12 708 tonnes à la France pour le golfe de Gascogne.

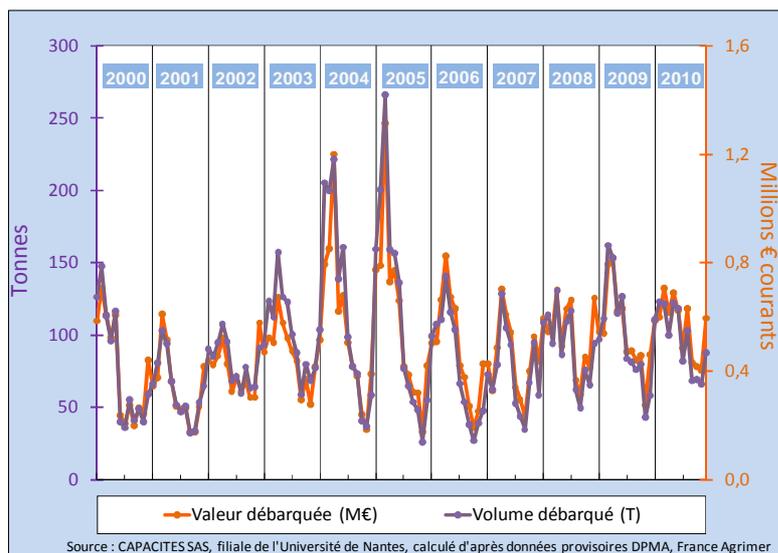
Au niveau de la mise en marché du merlu, les problèmes de marché s'encrent (concurrence accrue des produits d'importation, part croissante du merlu congelé dans la consommation, effondrement des prix moyens au niveau des points de débarquements, massification des retraits).

## 7. LA BAUDROIE



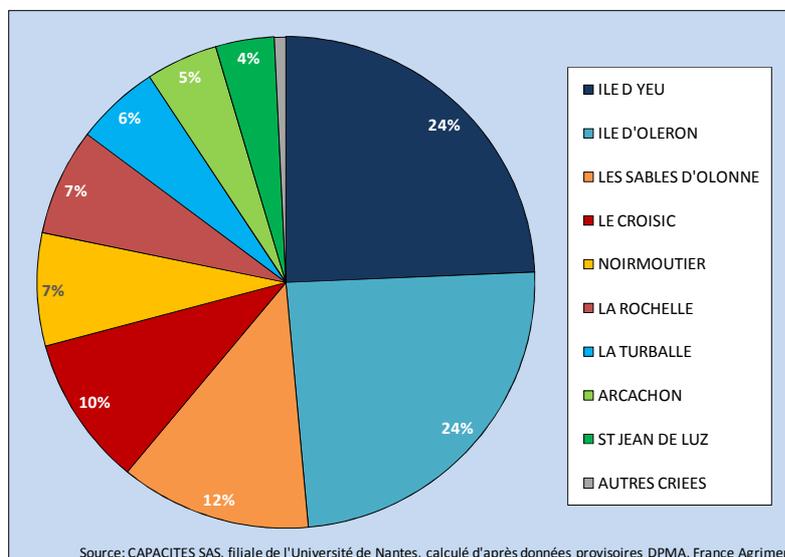
### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

Sur la période 1990-2010, la production de baudroie irrégulière mais semble cyclique. Depuis 2008, la production est **stable**. En 2010, le **prix moyen** a augmenté (+5% / 2009). Les **HAM de l'AGLIA** concentrent **10 %** du volume et de la **valeur** de la baudroie débarquée en HAM françaises.



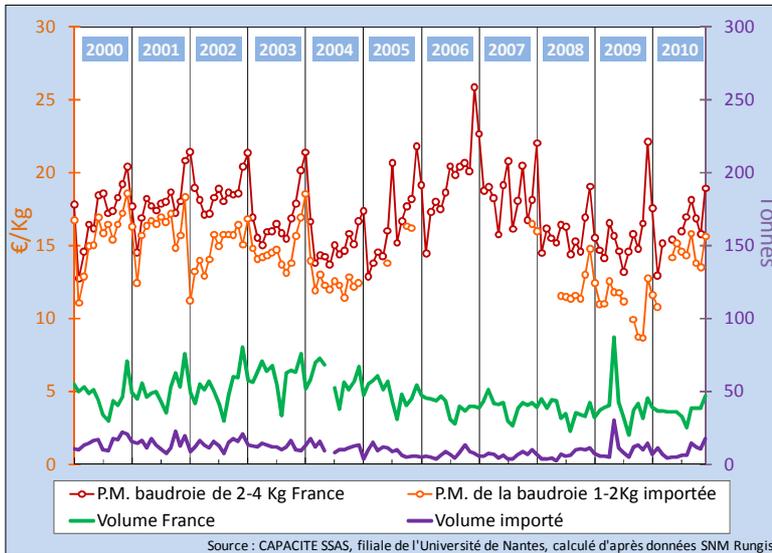
### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

La **saisonnalité** des débarquements de baudroie est **moins marquée** en 2010. Les **débarquements** restent **plus importants** au **1<sup>er</sup> semestre** (59%). Le prix moyen de la baudroie augmente lorsque les volumes baissent. Il est au plus **haut** en **décembre** (fêtes de fin d'année).



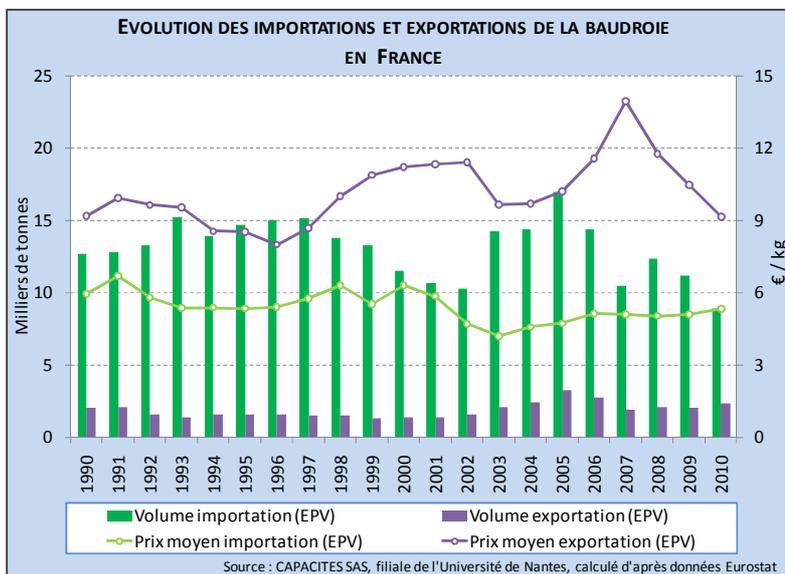
### Répartition des débarquements de la façade AGLIA en 2010

L'île d'Oléron et l'île d'Yeu sont les **premières places** de débarquement de la baudroie. Au Croisic et à La Turballe, les volumes débarqués augmentent fortement, engendrant, malgré un prix moyen en baisse, une hausse de la valeur créée. De manière générale, le prix moyen infléchit dans les HAM où les volumes augmentent. A noter un prix moyen supérieur au **Croisic**.



### Mise en marché au MIN de Rungis

La **boudroie commercialisée sur Rungis** est essentiellement **française** (en moyenne 80%).  
 Les **volumes** de boudroie commercialisés sur **Rungis** sont relativement constants.  
 Le **prix moyen de la boudroie française** reste **supérieur** (en moyenne 20%) à celui de la boudroie d'importation.

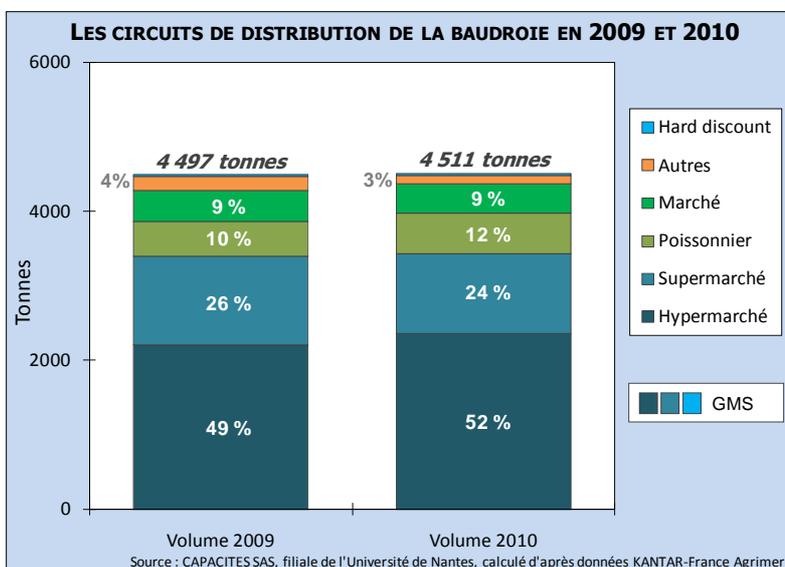


### Echanges internationaux de la France

La **balance commerciale** de la France est **déficitaire** en volume et en valeur. Depuis 2007, les volumes importés infléchissent. Les exportations sont surtout composées de la boudroie fraîche (95% en valeur, 79% en volume). Les importations sont constituées de boudroies congelées :

- étêtées : 30% des volumes ;
- filet 43% des volumes.

La **Chine** est le premier fournisseur de boudroie **en volume**. Le **Royaume Uni** l'est en valeur.



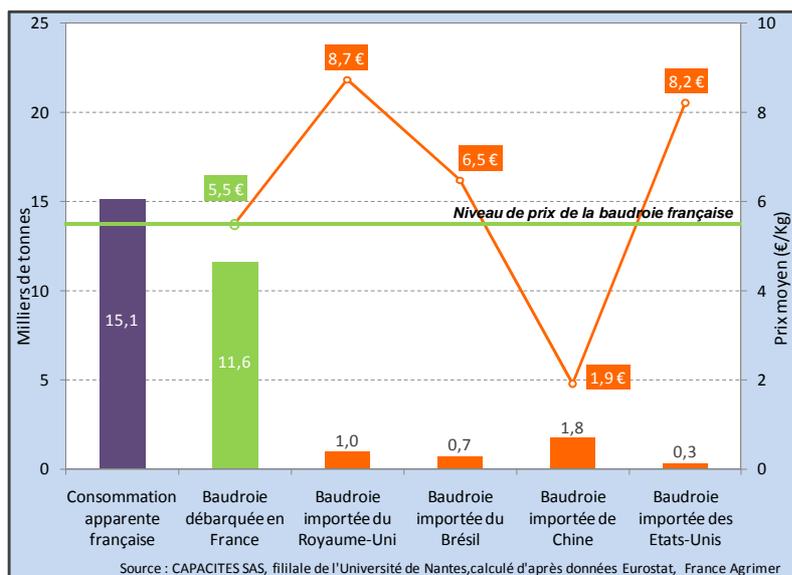
### Distribution et consommation en France

Depuis plusieurs années, la **consommation de boudroie** des français s'est **stabilisée**.

La part des **GMS** reste la **même**. La part des hypermarchés gagne au détriment des supermarchés.

Les ventes en poissonnerie augmentent (volumes : +17%).

Les **écarts de prix** de vente entre les produits de **GMS** et de circuits traditionnels s'élèvent à **30%** au profit de ces derniers.



### Produits concurrentiels de la baudroie française en 2010

La **consommation française** de baudroie est **supérieure (+30%)** aux volumes débarqués sous HAM. La **baudroie chinoise**, premier produit de substitution, arrive sur le marché français au **tiers du prix** affiché en HAM. Il s'agit de **baudroie congelée**. Le Royaume Uni et les Etats Unis approvisionnent la France en baudroie **fraîche**, à un prix moyen supérieur à la baudroie débarquée sous HAM et **inférieur** à celui observé au niveau des **points de distribution (>17€)**.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	326	283	-13%
35 à 49 ans	705	895	27%
50 à 64 ans	1 590	1 575	-1%
65 ans et plus	1 877	1 758	-6%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	1 085	1 263	16%
Moyenne supérieure	1 694	1 653	-2%
Moyenne inférieure	1 403	1 299	-7%
Modeste	316	296	-6%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

### Profils de consommateurs

Les **plus de 50 ans** représentent les **¾ de la consommation** de baudroie en France. Les populations plus jeunes ont modifié leurs habitudes de consommation en 2010. Les foyers modestes consomment peu de poisson frais. Ils composent une part accessoire des consommateurs de baudroie. Les autres catégories socioprofessionnelles se répartissent les achats de baudroie. Les **foyers aisés ont augmenté leur consommation de baudroie**.

### Actualités autour de la baudroie en 2010-2011 :

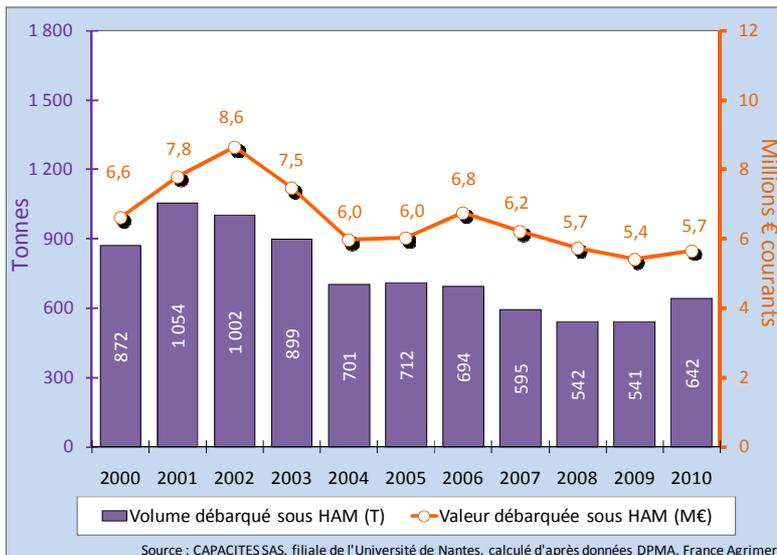
L'état des stocks de la baudroie quant aux limites biologiques de sécurité n'est pas connu.

Les campagnes scientifiques déplorent une carence de point de référence quantitatif. Toutefois, les avis scientifiques indiquent une abondance des stocks de baudroie blanche comme de baudroie noire suite à de bons recrutements.

Pour 2011, la France a obtenu un quota de 28 967 tonnes c'est-à-dire la moitié des quotas communautaires. C'est le quota le plus élevé de l'Union Européenne. Pour le golfe de Gascogne, la France a obtenu 7 335 tonnes sur les 8 653 tonnes autorisées sur cette zone.

Depuis 2009, il faut noter une récurrence des règlements interdisant la pêche à la baudroie pour les zones de la mer Celtique à l'encontre de l'ensemble des Etats de l'Union Européenne.

## 8. LA LANGOUSTINE



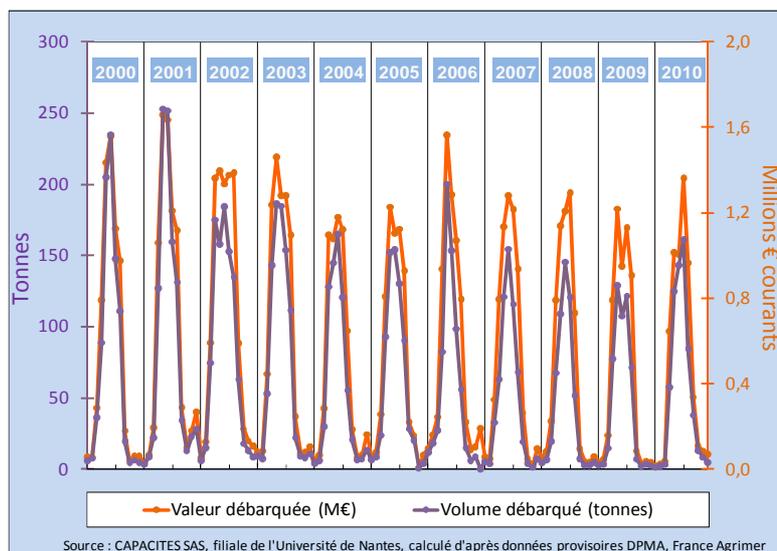
### Débarquements annuels sur la façade AGLIA

Dans la production nationale de langoustine sous HAM françaises, l'AGLIA concentre :

- 15% des volumes ;
- 16 % de la valeur.

Avec la conversion de plusieurs navires de La Tuballe (de la pêche à l'anchois à la pêche à la langoustine), les volumes débarqués sous HAM se redressent (+19%).

L'augmentation des apports induit un infléchissement du prix moyen (-10%).

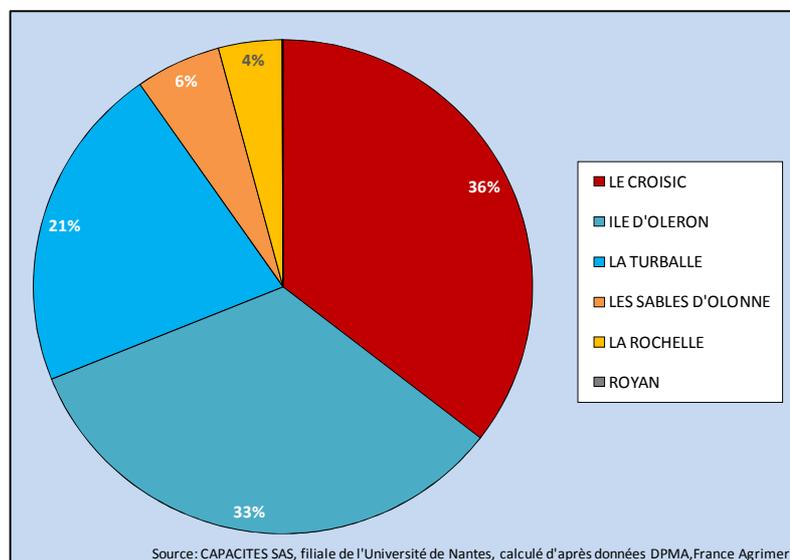


### Débarquements mensuels sur la façade AGLIA

La production de langoustine connaît une forte saisonnalité. Les débarquements de langoustine sous HAM se concentrent sur quelques mois : **d'avril à août** (+ de 90% du volume et de la valeur).

Le pic de production se fait entre les mois de mai à juillet.

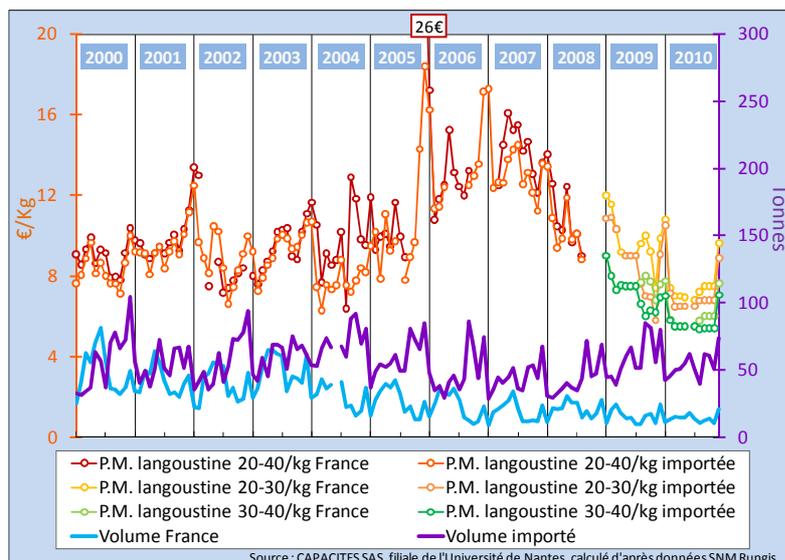
La **saisonnalité** des débarquements se répercute sur les prix moyens. Le prix moyen le plus élevé est observé lors des fêtes de fin d'année.



### Répartition des débarquements de la façade AGLIA en 2010

En 2010, Le **Croisic** et **La Cotinière** partagent les débarquements de langoustines avec **La Turballe**. Suite à la fermeture de la pêcherie de l'anchois dans le golfe de Gascogne, plusieurs navires de la Turballe se sont convertis à la pêche à la langoustine ce qui explique en partie l'augmentation des volumes commercialisés ont augmenté de **(1000T)**.

Les prix moyens observés en HAM ont légèrement baissé, en partie du fait de la croissance des débarquements..

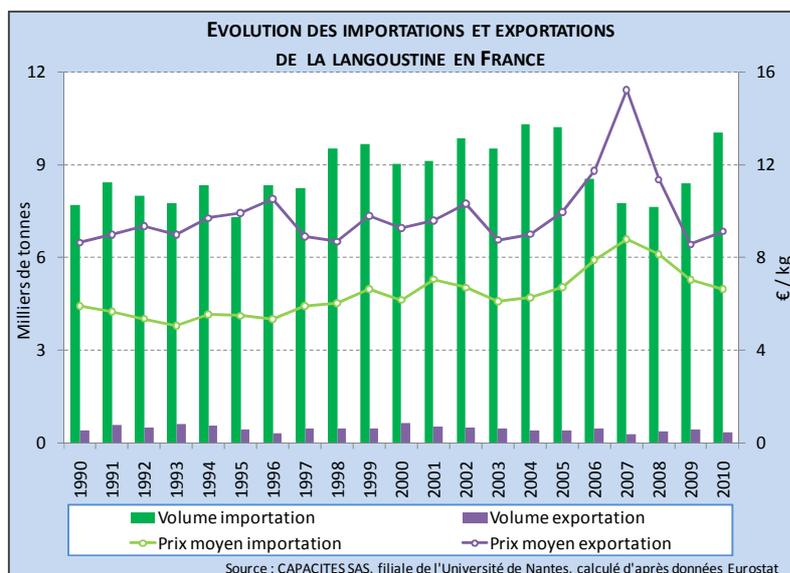


### Mise en marché au MIN de Rungis

Les volumes de **langoustine d'importation** commercialisés à Rungis représentent de **75% à 85%** du volume total de langoustine.

Les saisonnalités de commercialisation de langoustine importée, et de langoustine française sont opposées (compensation de la baisse des apports domestiques par l'importation de langoustine).

Le **prix moyen** de la **langoustine française** est **supérieur** à celui de la langoustine importée. Le prix moyen de la langoustine a connu un pic en janvier et décembre 2010.



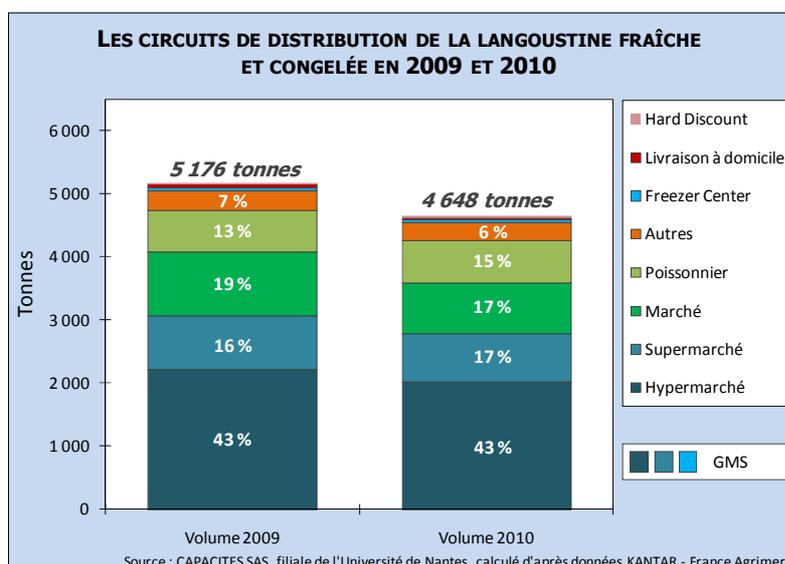
### Echanges internationaux de la France

La balance commerciale de la France est largement déficitaire en volume et en valeur.

Les **importations** concernent autant les produits frais que les produits congelés.

Le **prix moyen** de la langoustine **importée** est **inférieur (-27%)** à celui des produits français exportés.

La langoustine importée provient essentiellement du **Royaume-Uni (Ecosse)**. La langoustine française part avant tout pour l'**Espagne**.

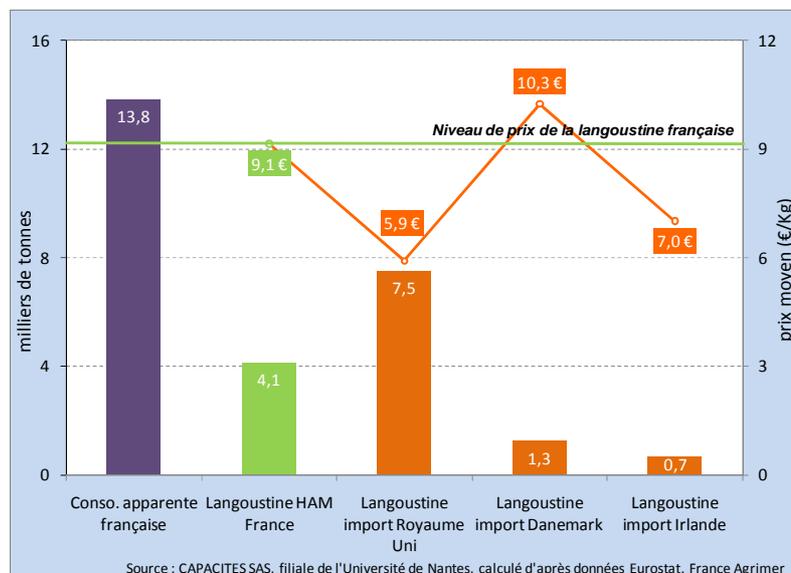


### Distribution et consommation en France

La **consommation** de langoustine par les **ménages français** a réduit en 2010. Les parts globales des **GMS** et des circuits traditionnels sont restées les mêmes.

Les **circuits traditionnels** commercialisent de la **langoustine fraîche**.

La **langoustine congelée** représente **15%** de la langoustine commercialisée par les **GMS**.



**Produits concurrentiels de la langoustine française en 2010**

La **consommation** de langoustine en France est **3,5 fois supérieure** aux volumes **débarqués** auprès des HAM. Les **importations depuis le Royaume-Uni** représentent plus de la **moitié** de la consommation apparente française. Le niveau de **prix moyen** de la **langoustine française** dès son débarquement en HAM est très supérieur à celui de la langoustine importée quelle que soit son origine.

Critère de définition observé	Volume 2009 (Tonnes)	Volume 2010 (Tonnes)	Evolution 09/10
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 35 ans	239	343	44%
35 à 49 ans	759	764	1%
50 à 64 ans	1941	1448	-25%
65 ans et plus	2236	2092	-6%
<b>Profession et Catégorie Socio-professionnelle</b>			
Aisée	890	894	0%
Moyenne supérieure	1988	1723	-13%
Moyenne inférieure	1948	1619	-17%
Modeste	350	411	17%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

**Profils de consommateurs**

Les **plus de 50 ans** représentent les **¾ de la consommation** de langoustine en France. Les **catégories socioprofessionnelles moyennes** sont les **principaux acheteurs de langoustine** (3/4 des volumes). Les français consomment principalement des langoustines fraîches. La part représentée par la **langoustine congelée** dans les achats des français est équivalente quelque soit l'âge. Par contre, les **foyers les plus modestes** consomment plus de langoustines congelées que de langoustines fraîches.

**Actualités autour de la langoustine en 2010-2011 :**

L'état des stocks de la langoustine quant aux limites biologiques de sécurité n'est pas connu dans le golfe de Gascogne.

Les quotas communautaires de langoustine ont largement réduits depuis 2008 (-18%).

Le Royaume-Uni détient 60% des quotas de pêche de la langoustine.

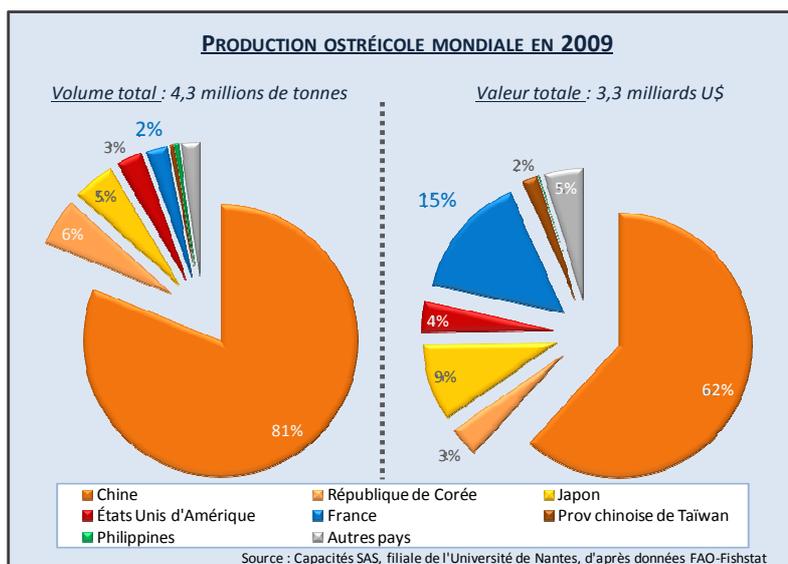
En 2011, le TAC de la France s'élèvent à 9 107 tonnes dont 3 665 tonnes pour le golfe de Gascogne.

Suite à la proposition de règlement sur les quotas de la Commission, les pêcheries de langoustine devraient connaître une baisse de près de 20%, soit 3.000 à 4.000 tonnes en 2012.

Plusieurs techniques d'amélioration de la sélectivité en test dans le golfe de Gascogne. La proposition de la Commission d'arrêter en 2012 le système de gestion en nombre de jour de mer par navire, et de le remplacer par un système de kilowatt par jour est en accord avec le mode de gestion de la pêche à la langoustine dans le golfe de Gascogne.

# **L'AQUACULTURE**

# 1. LES HUITRES

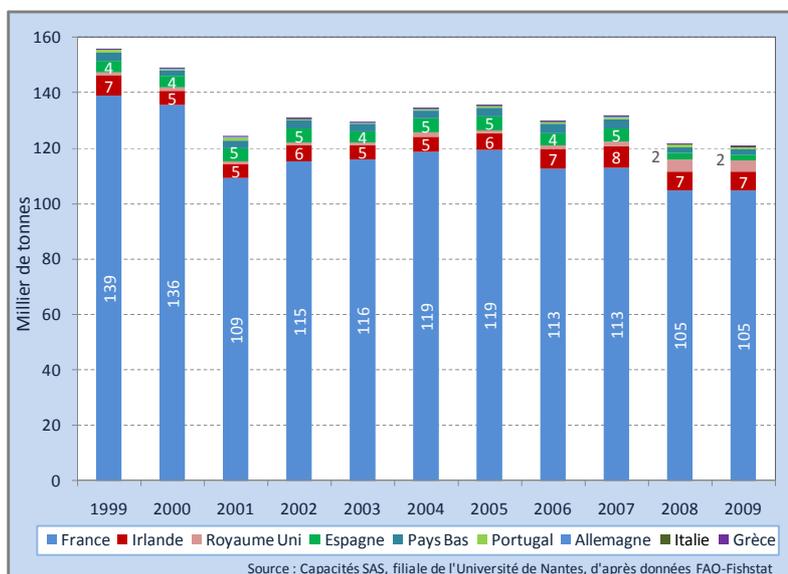


**Production mondiale**

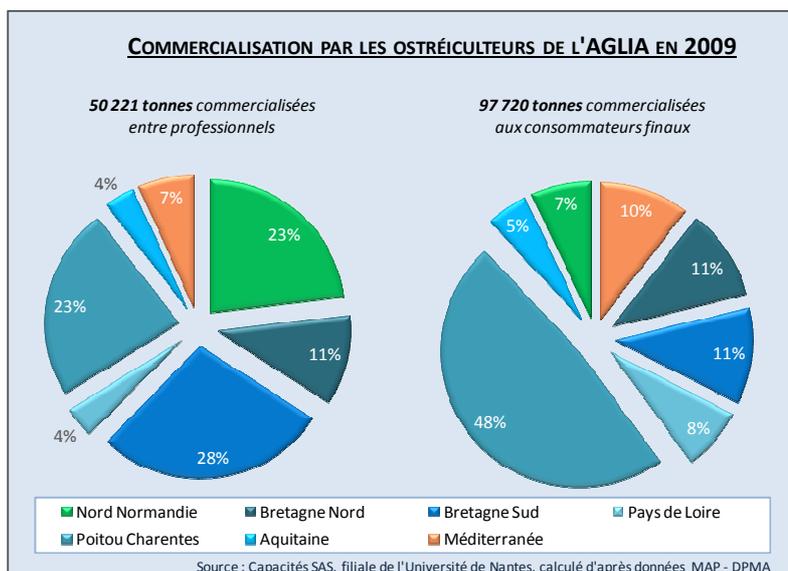
L'ostréiculture poursuit son **développement** :

- Multipliée par 4 en 30 ans ;
- +27% depuis 1999 ;
- Taux de croissance annuel de **2,2%** entre 1999 et 2009.

La **Chine** concentre **81%** des volumes produits.  
98 % de la production ostréicole mondiale est réalisée par les 6 premiers pays producteurs.  
La **France** est au **5<sup>ème</sup>** rang mondial.

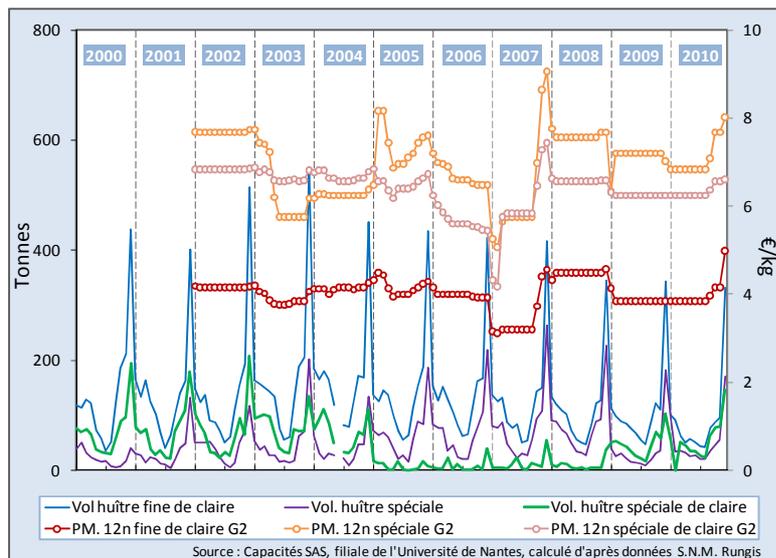


La **production communautaire** s'est stabilisée entre **120 000 et 130 000 tonnes** depuis le début de la décennie 2000 (3% de la production mondiale).  
La **France** est le **1<sup>er</sup>** producteur communautaire (87 % de la production de l'UE en 2008 et 2009).  
L'**Irlande** renforce sa place de second (volume +4% entre 2008 et 2009). Le reste de l'UE voit ses volumes de production d'huîtres se réduire.



**Commercialisation par région en France en 2009**

La répartition régionale des **ventes entre professionnels** rend compte de la spécificité des bassins d'élevage et des transferts entre et au sein de ces bassins. Le **Nord Normandie**, la **Bretagne Sud**, et le **Poitou-Charentes** assurent 3/4 des transferts ostréicoles français. Près de 98 000 tonnes d'huîtres destinées à la consommation finale ont été commercialisées par les ostréiculteurs français en 2009. Le **Poitou-Charentes** assure près de la moitié de ces ventes.



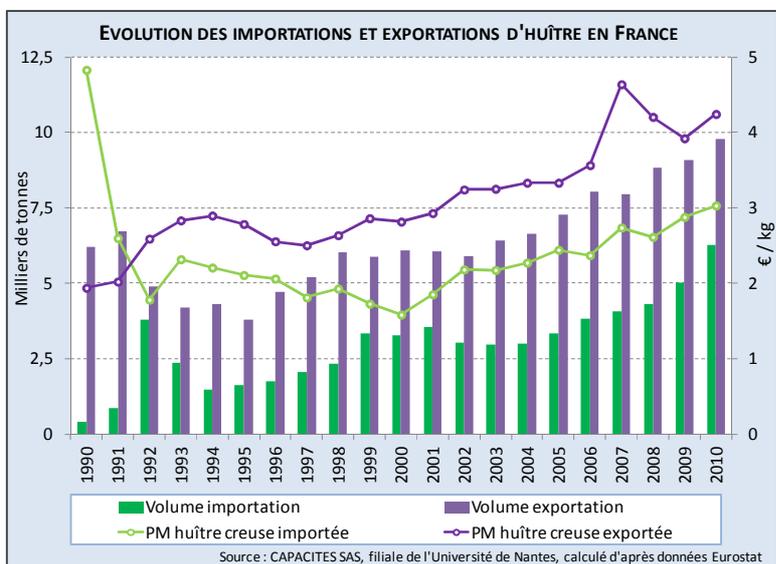
### Mise en marché au MIN de Rungis

En 2010, **3 013 tonnes** d'huîtres ont été commercialisées sur le **marché de Rungis**, un volume stable par rapport à 2009.

Les ventes se répartissent entre :

- 35% de fines de claire ;
- 21% de spéciales de claire ;
- 19% de spéciales ;
- 19% de creuses.

La **saisonnalité des ventes** demeure marquée avec un pic des volumes de vente accompagné d'une hausse des prix moyens en décembre pour les fêtes de fin d'année.



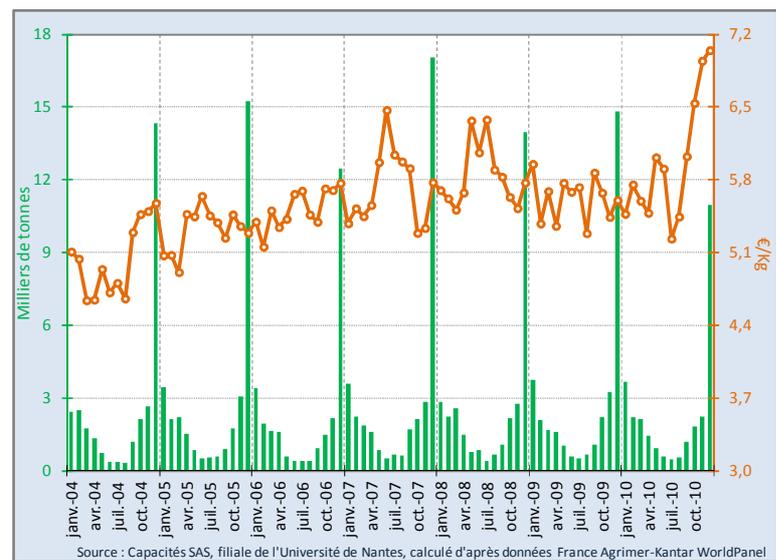
### Echanges internationaux de la France

Depuis 2000, le taux de couverture des huîtres d'importation par rapport aux huîtres d'exportation est d'environ 50%. En 2010, ce taux de couverture monte à 64%.

Les huîtres creuses représentent plus de 90% des **importations** comme des exportations.

**L'Irlande** est le **1<sup>er</sup> pays exportateur** vers la France (70% des volumes).

Le prix moyen de l'huître d'exportation est en moyenne de 30% à 40% supérieur à celui de l'huître d'importation.

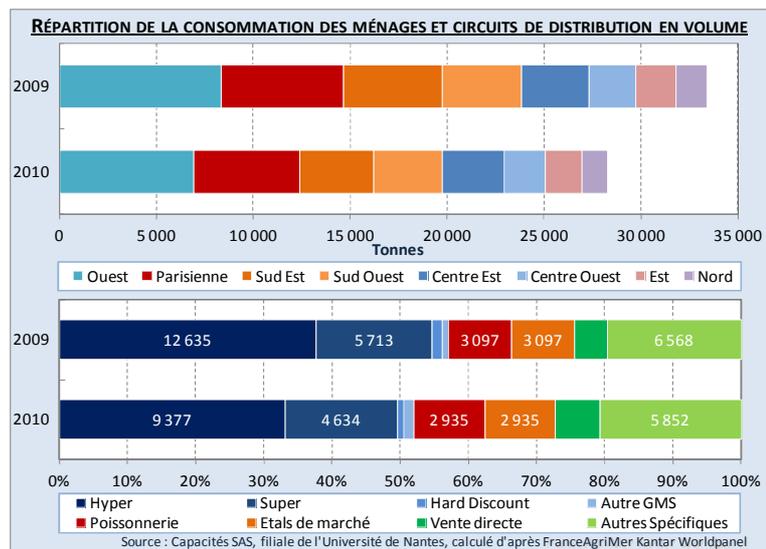


### Consommation en France

En 2010, la consommation française des ménages d'huîtres se portait à **28 261 tonnes** d'huîtres (-15% / 2009) pour une valeur de **179 millions d'euros**.

La **saisonnalité** de la consommation d'huîtres demeure très **marquée** : 39% des achats se font en décembre, 52% des achats en décembre et janvier.

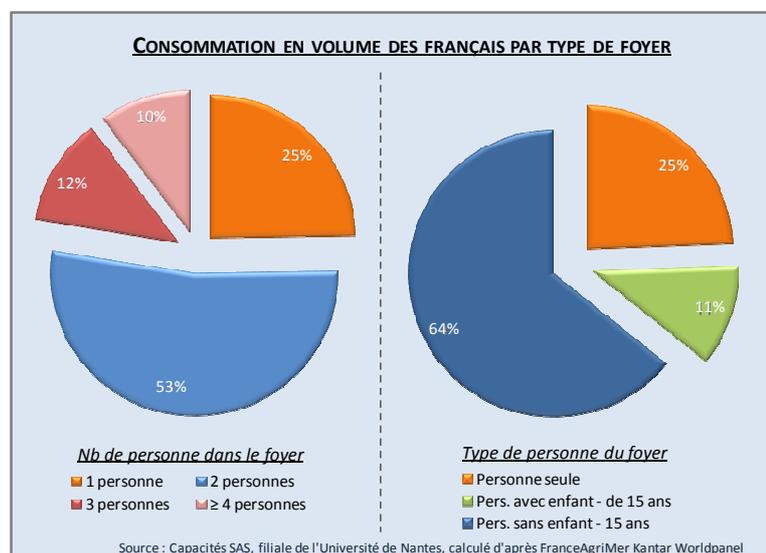
La baisse des volumes commercialisés (et produits) est compensée par un prix moyen plus élevé en 2010 (+13%), accentué en novembre et décembre (+27%).



### Distribution et consommation en France

Hormis la région parisienne (19%), les fortes régions **consommatrices** sont situées dans les **régions de production ostréicole** : l'ouest, le sud-est et le sud-ouest.

Les GMS sont les premiers distributeurs d'huîtres (52% en 2010). En 2010, la part des GMS recule (-5%) au profit des circuits traditionnels (poissonnerie, marché, vente directe).

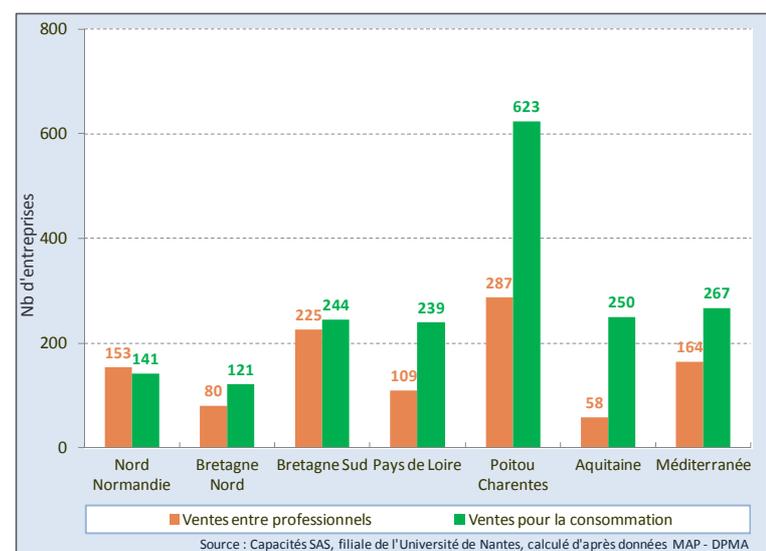


### Profils des consommateurs

Les huîtres sont majoritairement consommées par les foyers de 2 personnes, sans enfant de moins de 15 ans.

Rapporté au volume par consommateur, les personnes seules achètent autant d'huîtres que chacun des membres d'un foyer de 2 personnes.

Les consommateurs d'huîtres sont principalement composés de foyers âgés (82% sont des foyers de plus de 50 ans en 2010).

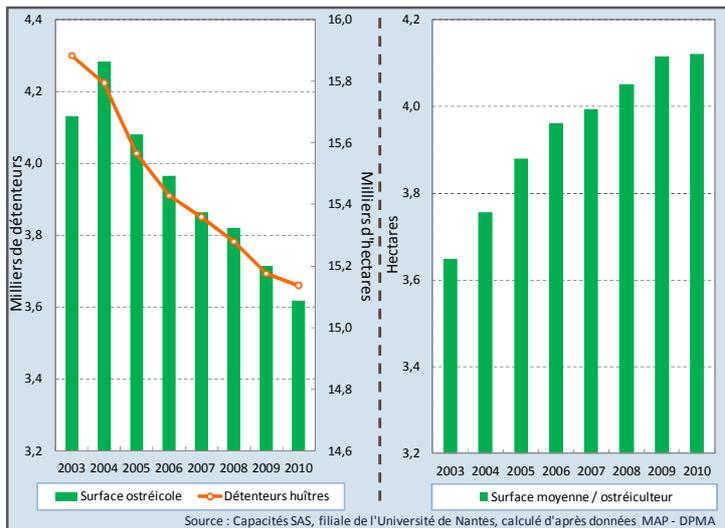


### Entreprises ostréicoles en France

En 2009, la France compte **1 885 entreprises** spécialisées dans la vente d'huîtres à destination de la consommation finale, et **1 076 entreprises** spécialisées dans les transferts ostréicoles.

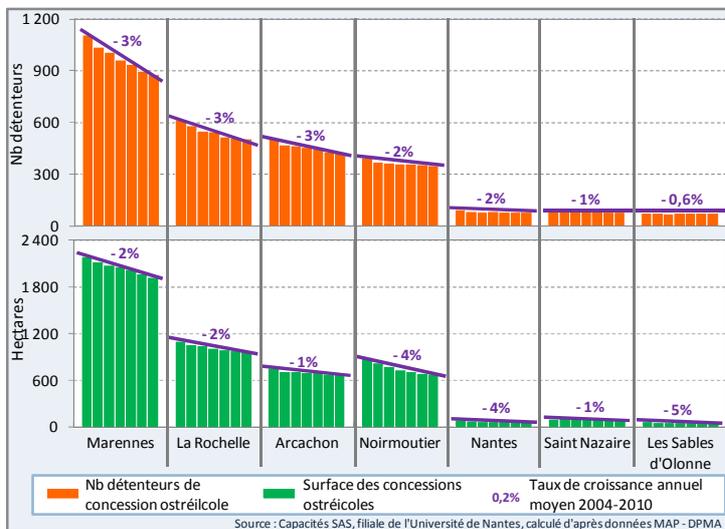
Le **Poitou-Charentes** concentre un grand nombre d'entreprises ostréicoles :

- 1/3 des entreprises vendant à la consommation ;
- Plus d'1/4 des entreprises vendant à l'élevage.



Facteurs de production en France

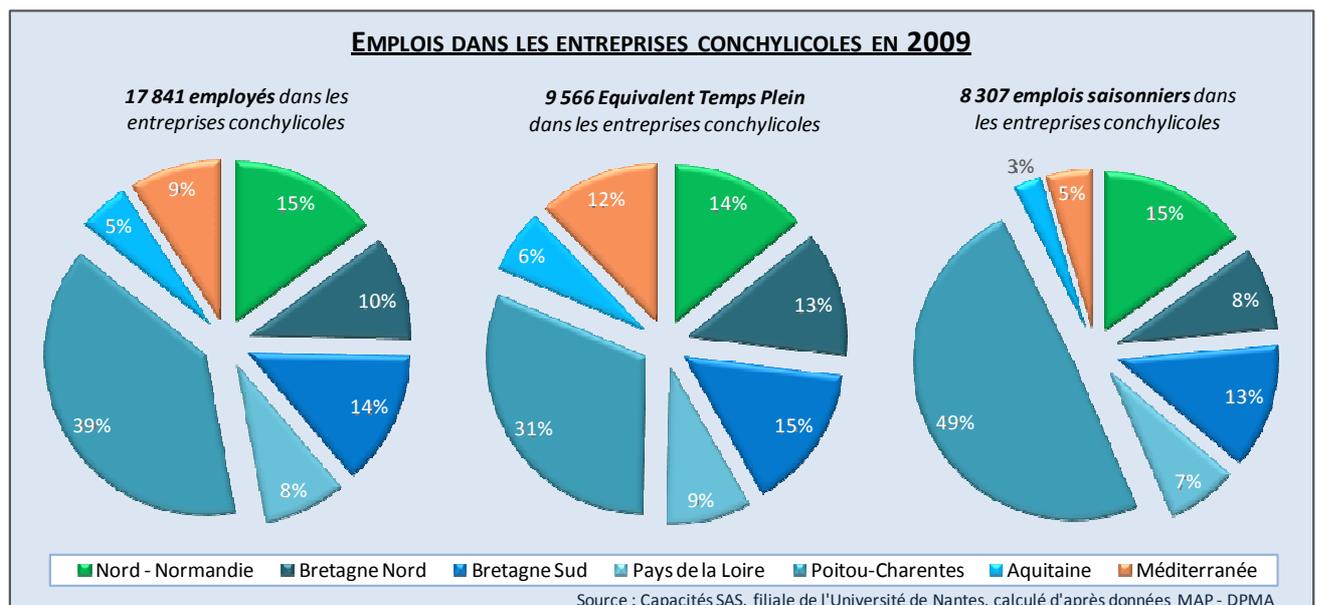
La France compte 36 164 concessions ostréicoles en 2010 (-1% /2009 et -10% / 2003). L'ostréiculture occupe **15 087 hectares** du domaine public maritime (-1% / 2009 et -4 %/2003), répartie entre **3 660 détenteurs** (-1% / 2009 et -15 %/2003). La diminution importante du nombre de détenteurs par rapport à celle des surfaces accordées s'explique par la progression de la surface moyenne par détenteurs : 3,65 Ha en 2003 puis 4,12 Ha en 2010.



Facteurs de production dans l'Agria de 2004 à 2010

L'Agria concentre **2/3** des concessions ostréicoles françaises (**4 495 hectares**). Dans l'ensemble des quartiers maritimes, le nombre de détenteurs de concessions ostréicoles et la surface totale des concessions ont **réduit**. **Marennes-Oléron** est le premier bassin en termes de surfaces accordées (43% de la surface totale - 1 931 hectares du DPM auquel il faut ajouter 2 000 Ha sur le domaine privé) et en nombre de détenteurs (878 en 2010).

**LES EMPLOIS CONCHYLICOLES**



En 2009, la **conchyliculture** représente plus de **17 000 emplois** dont **8 307 emplois saisonniers** (47%). En tout, ce sont plus de **9 500 équivalents temps pleins**. Le **Poitou-Charentes**, 1<sup>ère</sup> région ostréicole et 3<sup>ème</sup> région mytilicole, regroupe le plus grand nombre d'emplois. Elle concentre presque la moitié des emplois saisonniers. La **Méditerranée** est la région où la part des **emplois permanents** est la plus grande.

## Actualité ostréicole en France et dans les régions de l'Agria en 2010 :

### 1) Les mortalités de naissains et juvéniles d'huîtres

- Chronologie du phénomène :
  - 2008 : début du phénomène de mortalités massives de naissains et juvéniles d'huîtres creuses.
  - 2010 : Confirmation du caractère national du phénomène des mortalités de *Crassostrea gigas*.
- Observations de l'Ifremer<sup>1</sup> :
  - *Fin avril* : Démarrage des surmortalités en Méditerranée.
  - *Début juin* : extension du phénomène à l'ensemble des bassins ostréicoles de la façade Atlantique à la Bretagne Nord avec l'élévation de la température de l'eau de mer à 16 °C.
  - *Juin-juillet* : apparition du phénomène en Normandie (15-30 juin) puis en Bretagne Nord (sites de Morlaix) et dans la baie de Quiberon (fin juillet - début août).
  - Poursuite du phénomène de mortalités tout l'été, de manière variable selon les sites.
  - *Mi-septembre* : stabilisation des mortalités.
  - *Décembre* : moyenne nationale des taux des mortalités de naissain de *Crassostrea gigas* en élevage = 71% avec des taux compris entre de 41,5 % (Morlaix) à 84 % (Étang de Thau).
- Rapport Cochenec-Laureau (2011)<sup>2</sup> sur l'origine des mortalités et de leurs conséquences :
  - Les analyses épidémiologiques des diverses zones d'élevage démontrent le rôle prépondérant du virus OsHV1  $\mu$ var des mortalités en 2010 et sa connexité avec les bactéries du genre *Vibrio splendidus*. Le rôle respectif de ces agents reste toutefois à préciser.
  - La ploïdie (diploïdes et triploïdes) n'entre pas en jeu dans la survie pendant la période de risque.
  - « Les pratiques d'élevage (densité, bathymétrie...) ont un impact mineur sur les mortalités dans un milieu déjà très infecté. Néanmoins, l'organisation actuelle de l'ostréiculture présente une extrême vulnérabilité vis-à-vis de l'émergence de pathogènes nouveaux. L'importance des transferts interbassins et la pratique des transferts entre zones où apparaissent des mortalités et zones apparemment moins touchées constituent de puissants facteurs de dissémination d'agents pathogènes émergents. De plus, l'absence d'informations systématiques sur de tels transferts (à défaut d'une réglementation) limite les études épidémiologiques et ne peut que retarder l'identification d'un nouveau phénomène pathologique. La réduction de cette vulnérabilité de la filière, qu'elle résulte de l'organisation des professionnels, d'une intervention des pouvoirs publics ou de leur action conjointe (notamment dans la réflexion menée autour du nouveau schéma des structures), apparaît donc indispensable ».
- Impacts des mortalités sur les entreprises ostréicoles :
  - Grande fragilisation des entreprises suite à la récurrence des mortalités et fortes inquiétudes quant à l'avenir de la production.
  - Charges supplémentaires pour les entreprises pratiquant le réensemencement (achats en éclosérie).
  - Réduction des prélèvements privés des chefs d'entreprise pour faire face à l'augmentation des charges : report les investissements, report ou suppression des embauches occasionnelles ou réduction de la masse salariale, chômage partiel ou licenciement économique.
  - Pour les ostréiculteurs disposant de concessions de captage, multiplication du nombre de collecteurs mis à l'eau afin de récolter le maximum de naissain.
  - *La gestion de trésorerie des ostréiculteurs devient chaque année plus délicate* = prévoir les besoins de l'entreprise dans les mois à venir en fonction des stocks existants.
- Dispositifs d'aides :
  - Accompagnement de la profession par l'Etat et les collectivités territoriales depuis 2008 = exonération de la redevance domaniale auprès des ostréiculteurs occupant le DPM (domaine public maritime), mise en œuvre de la procédure des calamités agricoles via le Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA) et mobilisation du Fonds d'allègement des charges (FAC).

<sup>1</sup> [http://wwz.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole/Syntheses-annuelles/Synthese-nationale-2010](http://wwz.ifremer.fr/observatoire_conchylicole/Syntheses-annuelles/Synthese-nationale-2010)

<sup>2</sup> Cochenec-Laureau, N., Baud, J. P., Pépin, J. F., Benabdelmouna, A., Soletchnik, P., Lupo, C., et al. (2011). Les surmortalités des naissains d'huîtres creuses, *Crassostrea gigas* : acquis des recherches en 2010. Ifremer, 32p.

## 2) La tempête Xynthia

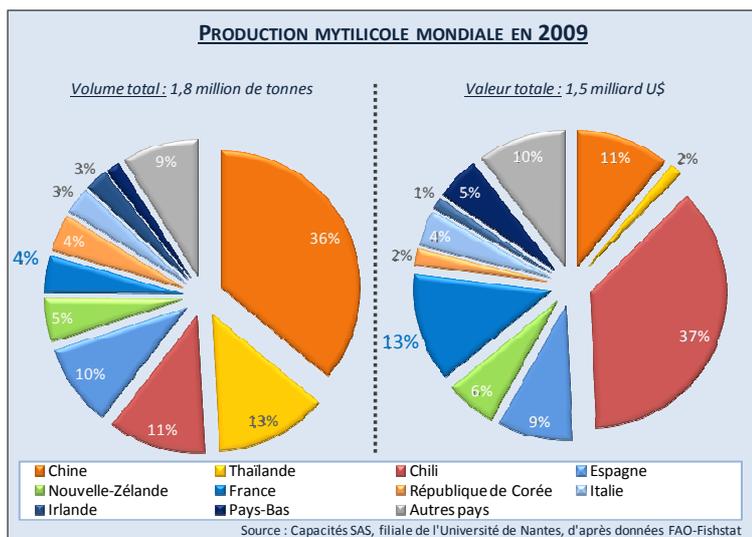
- Rappel historique de l'épisode :
  - Dans la nuit du 27 au 28 février 2010, la conjonction de vents violents et de fortes marées a donné lieu à une onde de tempête occasionnant d'importantes inondations dans certaines régions littorales (Charente-Maritime, en Vendée...).
  - L'ampleur des préjudices subis par les aquaculteurs a conduit le gouvernement à mettre en œuvre un plan de soutien exceptionnel d'aides aux conchyliculteurs et pisciculteurs.
- 2010 : Peu de dommages de perte de cheptel ont été déclarés par les professionnels, mais beaucoup de pertes en capital (perte de moyens de production). Le montant total de l'aide s'élève à 23 millions d'euros, soit 32,8% du dommage total estimé. L'aide se décline à travers plusieurs mesures<sup>1</sup> :
  - Une mesure d'aide au remplacement du matériel pour permettre le redémarrage des exploitations sinistrées (part non prise en charge par les assurances dans la limite de 75% de la valeur de réinvestissement / plafond de 60 000 euros).
  - Une mesure d'allègement des charges financières sous forme de prise en charge d'intérêts sur les échéances des prêts bancaires professionnels à long et moyen terme (hors foncier), d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés et non bonifiés. L'aide est plafonnée à 50 % de l'échéance annuelle (intérêts et capital) des prêts professionnels et le montant des prises en charge ne peut pas dépasser le montant des intérêts pour l'année 2010.
  - Un report de paiement de charges sociales pour une durée maximale de 3 mois.
  - Compte tenu du caractère imprévisible et extrêmement violent de la tempête, les zones concernées ont été reconnues sinistrées au titre des calamités agricoles. Les mesures précédentes sont complétées par le FNGCA qui couvre les pertes de cheptel (taux d'indemnisation des pertes = 12%).

### Saison ostréicole 2010-2011 dans les régions de l'AGLIA :

- **Pays de la Loire** : les ostréiculteurs sont globalement satisfaits de leur saison. Si la pousse des huîtres a été médiocre au printemps, les coquillages ont connu un très bon rendement à l'automne. Concernant les quantités d'huîtres marchandes sur la région, elles sont en moyenne inférieures d'environ 30% par rapport à 2009. Il existe de fortes disparités entre les entreprises. Les ostréiculteurs ont privilégié les ventes directes en fin d'année. Les ventes réalisées en grande surfaces ont connu un fléchissement dans certains secteurs. L'augmentation des cours (de 30% à 35%) a permis de reconstituer un niveau de trésorerie nécessaire à la poursuite de leur activité en 2011.
- **Poitou-Charentes** : les ostréiculteurs ont constaté un captage tardif en 2009. Le naissain récolté au début du printemps 2010 est de petite taille. Les quantités sont jugées normales sur Fouras et faibles sur Port des Barques (production inférieure de moitié par rapport à une année normale). Du fait de la tempête Xynthia fin février et de la nécessité de remise en état des établissements et du matériel, les ventes de naissain ont été décalées d'un mois. A partir du 19 mars, les ventes d'huîtres et de moules pour la consommation ont été interdites en raison de la présence de la toxine ASP et d'une forte concentration de Pseudo-Nitzschia. Le lessivage des terres et le brassage de l'eau suite à la tempête Xynthia sont des facteurs avancés pour expliquer cette situation sanitaire. Pour la saison 2010, les situations et les résultats entre ostréiculteurs sont très variables. Les volumes vendus en septembre-octobre ont été très faibles. Les ostréiculteurs ont privilégié les ventes de fin d'année, soutenues par un affermissement des prix de 40%. A l'expédition, les prix étaient de 4,5 à 5€/kg.
- **Arcachon** : les pontes très faibles de 2009 ont entraîné une récolte médiocre du naissain sur collecteurs en 2010 (une centaine de bêtes par tuile, une dizaine de bête par coupelle). Les ventes directes ont été importantes en fin d'année. En GMS, les ventes ont été irrégulières. Les ostréiculteurs ont augmenté leurs prix de 20 à 30%. A l'expédition aussi, les prix étaient élevés (5,10 - 5,30€/kg).
- **Les 3 régions de l'AGLIA** : suite aux mortalités de naissain et juvéniles de 2008 et 2009, les méventes risquent de se multiplier en 2011. En 2012, les entreprises ostréicoles s'attendent à une aggravation des difficultés financières.

<sup>1</sup> Pardo, S., Le Bihan, V., & Guillotreau, P. (2011). Les conchyliculteurs dans la tempête. Places Publiques, Hors-série, sous la direction de Denis Mercier et Martine Acerra, p30-37. Places Publiques, Hors-série, sous la direction de Denis Mercier et Martine Acerra.

## 2. LES MOULES



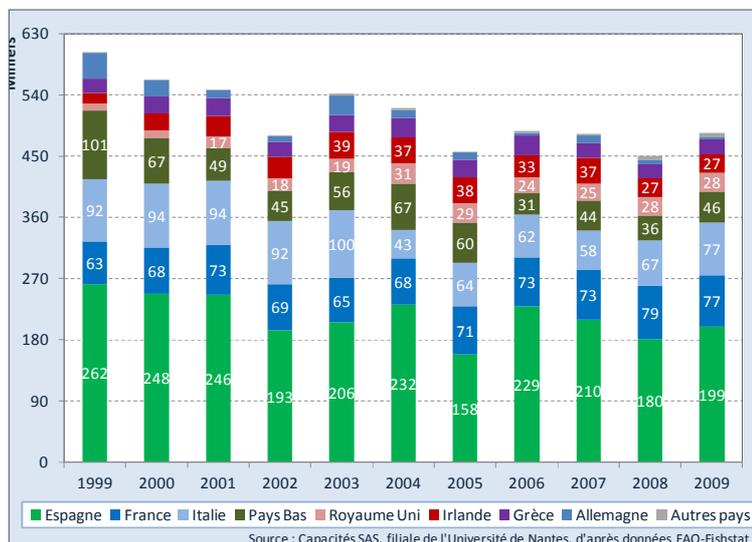
### Production mondiale

Depuis 20 ans, la mytiliculture s'est fortement développée :

- Volumes multipliés par 3 en 20 ans ;
- TCAM\* volume +2% de 1999 à 2009 ;
- Volume +11% / 2008 ;
- Valeur multipliée par 2,5 en 20 ans ;
- TCAM valeur +11% de 1999 à 2009 ;
- Valeur +28% / 2008.

La Chine est le 1<sup>er</sup> producteur mondial de moules en volume. Le Chili est le 1<sup>er</sup> producteur en valeur.

La France est au 6<sup>ème</sup> rang mondial en volume (4%), et au 2<sup>ème</sup> en valeur (13%).



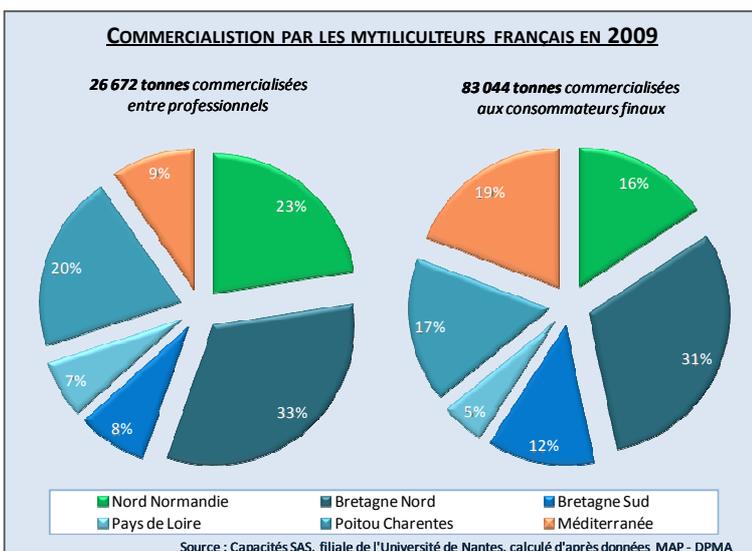
### Production communautaire

En 2009, la production mytilicole communautaire s'élevait à **489 000 tonnes** en volume pour une valeur de **560 millions d'euros**.

L'**Espagne** est le 1<sup>er</sup> producteur européen en **volume (41%)** et la **France** est le 1<sup>er</sup> producteur en **valeur (29%)**.

De 1999 à 2009, la mytiliculture affichait une tendance baissière (TCAM : -2%).

Le **Royaume-Uni**, **l'Irlande**, et **l'Allemagne** sont les pays les plus **dynamiques** dans le développement de la mytiliculture (TCAM 1999 à 2009 de +5% à 14%).

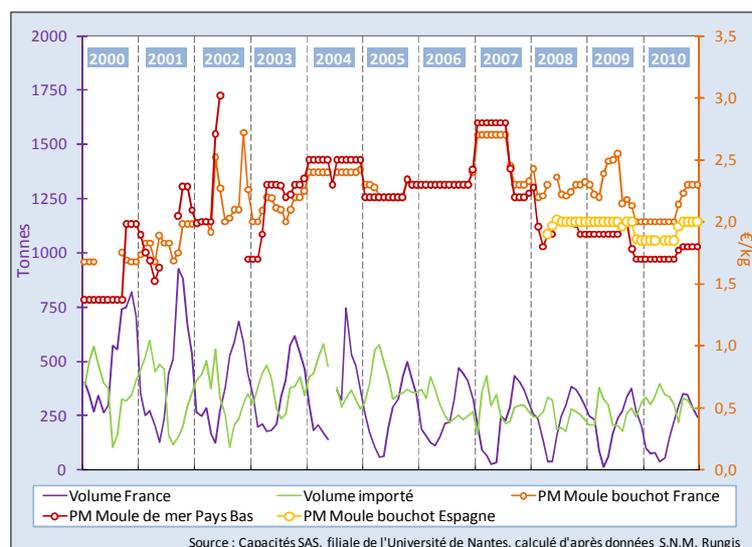


### Commercialisation par région en France en 2009

La répartition régionale des **ventes entre professionnels** rend compte de la spécificité des bassins d'élevage et des transferts entre les bassins. La **Bretagne Nord** assure 1/3 des transferts, le **Nord-Normandie** et le **Poitou-Charentes** plus de 20% chacune.

83 000 tonnes de moules destinées à la consommation finale (3 fois le volume de moules commercialisées entre professionnels) ont été commercialisées par les mytiliculteurs français en 2009. La **Bretagne nord** assure 1/3 de ces ventes.

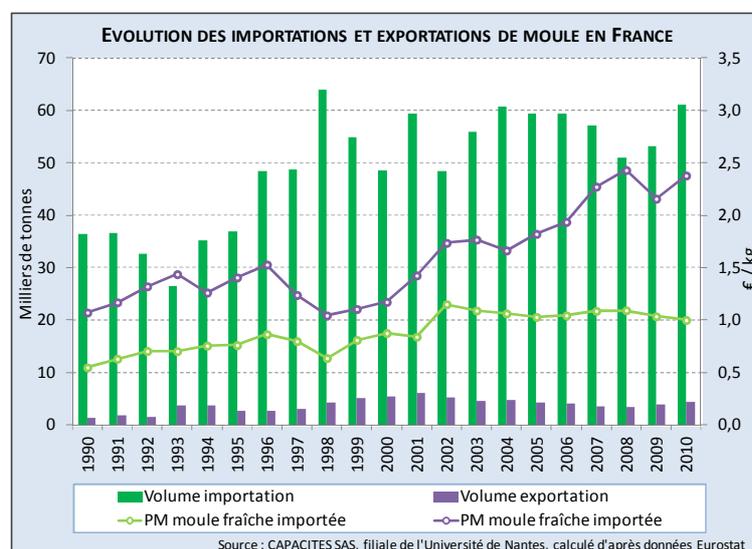
\* TCAM : taux de croissance annuel moyen



### Mise en marché au MIN de Rungis

En 2010, **6 021 tonnes** de moules ont été commercialisées sur le **marché de Rungis**. Sous Rungis, des moules importées sont commercialisées afin de compenser la saisonnalité de la production française. En 2010, les moules d'importation (63%) complètent la production nationale (37%) tout au long de l'année.

Les **moules françaises** sont commercialisées à un prix supérieur (2,1€/kg) aux moules espagnoles (1,9€/kg), et néerlandaises (1,7€/kg), principaux produits concurrentiels.



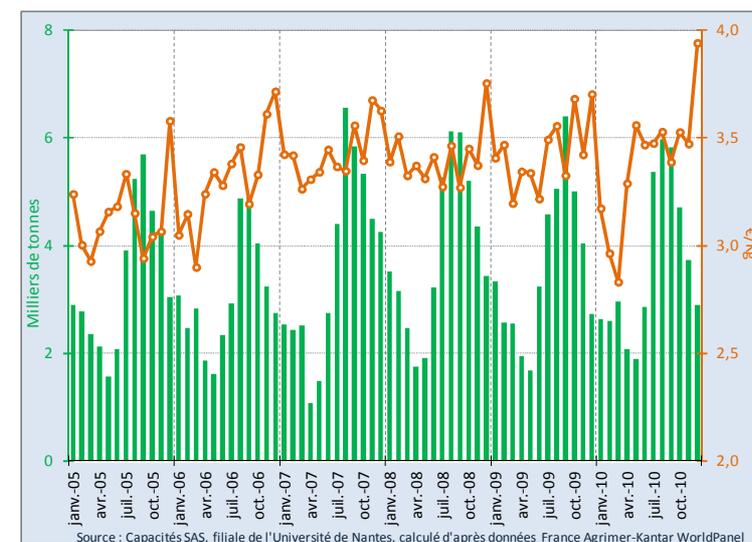
### Echanges internationaux de la France

La balance commerciale de la France est très fortement déficitaire concernant les moules. Les volumes importés sont 14 fois supérieurs à ceux exportés.

L'Espagne (27%) et les Pays-Bas (35%) sont les principaux pays exportateurs de moules vers la France.

En 2010, la France a exporté un volume équivalent de moules à celui exporté en 2009 (4 300 tonnes).

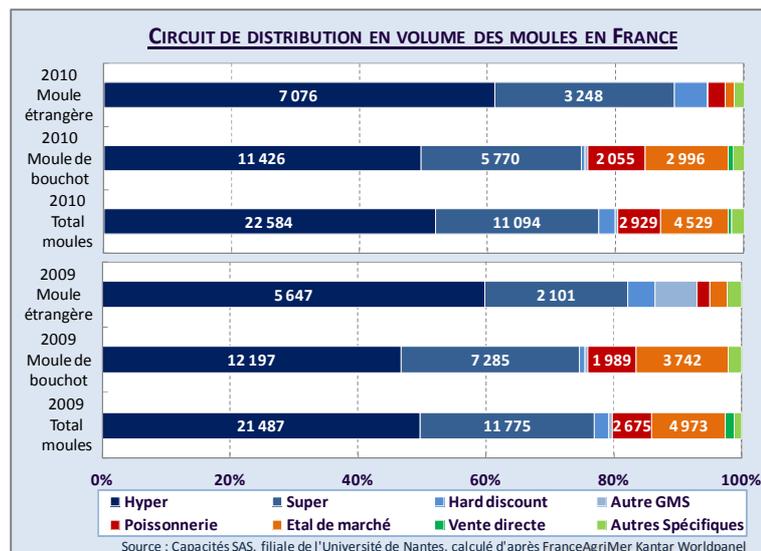
Le prix moyen des moules exportées est presque 2,5 fois plus élevé que celui des moules importées en 2010.



### Consommation en France

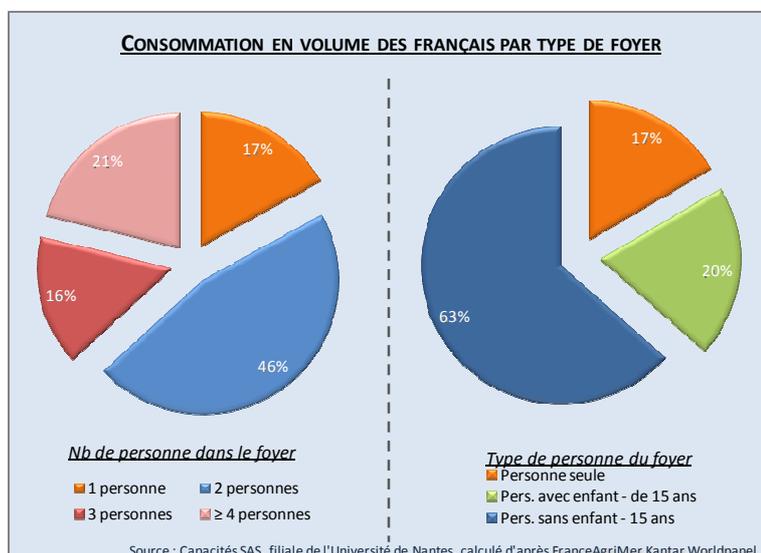
En 2010, la consommation de moules des ménages français s'est élevée à 43,5 milliers de tonnes pour une valeur de 150 millions d'euros. Par rapport à 2009, la consommation française est restée stable. La consommation est relativement saisonnière : 50% des achats sont réalisés entre juillet et octobre.

Le prix moyen des moules a fortement oscillé : moins de 3,2€ jusqu'en avril puis plus de 3,4€ à partir de mai.



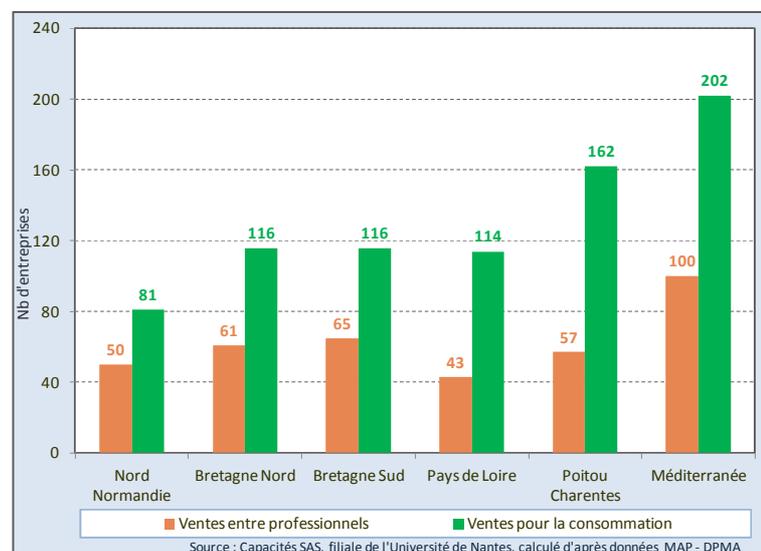
### Distribution et consommation en France

En 2010, la part des **moules françaises** consommées a réduit (-5%). Les volumes de **moules étrangères** ont pour leur part augmenté (+23%). Les GMS conservent leur première place (80%) de mise en marché des moules. En France, les **moules de bouchot** restent le produit leader (53% des achats en 2010). Les **circuits de commercialisation courts** (étal de marché + vente directe) maintiennent leur part de marché.



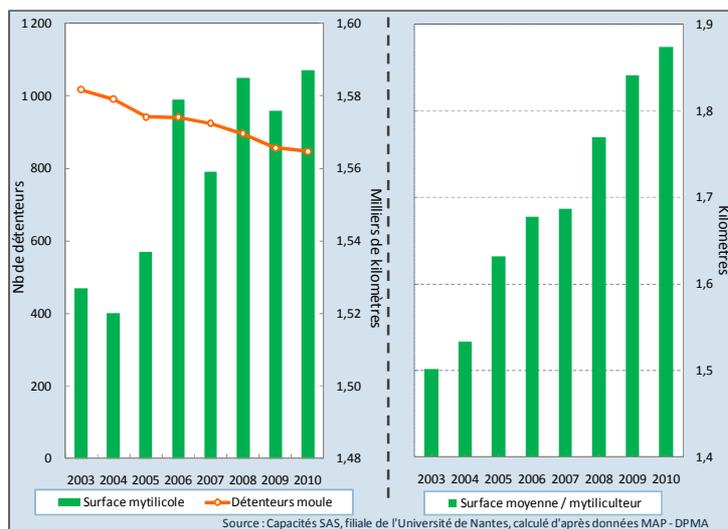
### Profils des consommateurs

Comme pour les huîtres, les principaux consommateurs de moules sont des ménages composés de **2 personnes**, sans enfant de moins de 15 ans. Les coquillages semblent être un produit consommé à **2 sans jeunes enfants** (avec des enfants proche de l'âge adulte). Les foyers les plus consommateurs sont également des foyers âgés : **2/3** des moules sont achetées par des foyers de **plus de 50 ans**.



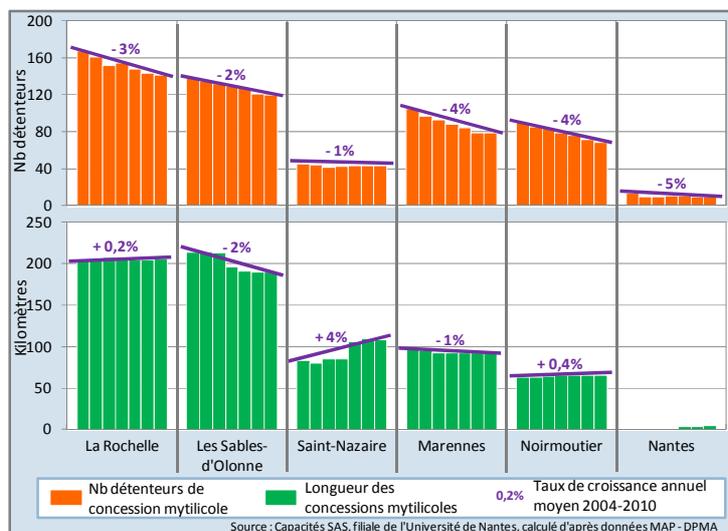
### Entreprises mytilicoles en AGLIA

En 2009, la France compte **791 entreprises** spécialisées dans la vente de moules à destination de la consommation finale. La **Méditerranée** et le **Poitou-Charentes** regroupent respectivement **25%** et **20%** des entreprises vendant à la consommation. La **Méditerranée** concentre **26%** des entreprises pratiquant le **transfert mytilicole**.



### Facteurs de production en France

La France compte 7 931 concessions mytilicoles (+1% / 2009 et -2% / 2003). La mytiliculture occupe **1 587 Km du Domaine Public Maritime** (+1% / 2009 et +4% / 2003) répartis entre **847 détenteurs** (-1% / 2009 et -17 % / 2003). La diminution du nombre de détenteurs alors que la longueur des concessions augmente entraîne **l'augmentation de la longueur moyenne par détenteur** : 1,5 Km en 2003 puis 1,87 Km en 2010.



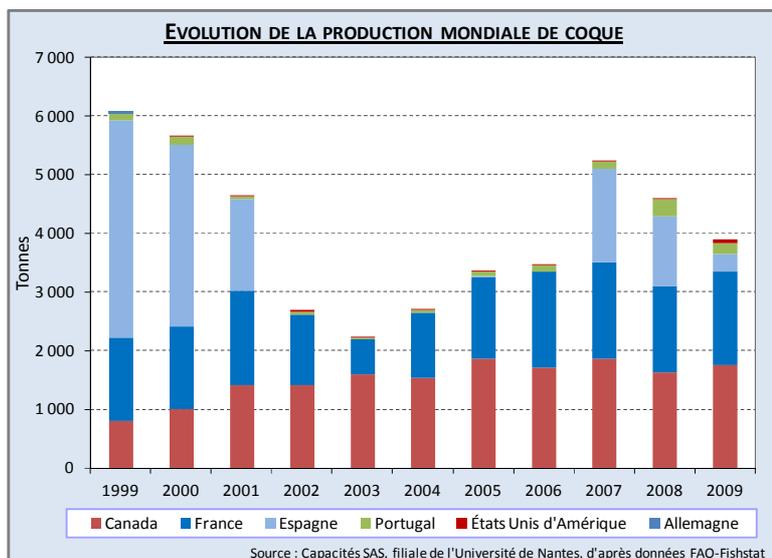
### Facteurs de production dans l'Agria

L'Agria concentre **665 kilomètres** de concessions mytilicoles soit **42%** de longueur totale accordée en France. L'ensemble des quartiers de l'Agria connaissent une baisse du nombre des concessionnaires (de 1% à 5%). Hormis pour le quartier de **Saint-Nazaire** (TCAM 2004-2010 des longueurs des concessions = +4%), les quartiers de l'Agria enregistrent une **stabilité** (La Rochelle et Noirmoutier) ou une **diminution** de la longueur des concessions.

### Actualité mytilicole en France et dans les régions de l'Agria en 2010 :

- Dans le Pertuis Breton, dans la baie d'Yves et à Marennes-Oléron, la qualité et les quantités des moules de filières ont été satisfaisantes. La demande a été particulièrement soutenue. Le captage observé au printemps 2010 conforte la satisfaction des mytiliculteurs qui ont regarni l'ensemble de leurs bouchots en prévision de la saison 2011. Les professionnels s'interrogent sur le manque de byssus après le printemps (décrochage plus facile des moules). En 2009, les faibles rendements sur pieux durant l'été et l'automne ont engendré une mauvaise saison commerciale mytilicole. En 2010, les professionnels ont à nouveau enregistré un manque de rendement dû à une pousse faible jusqu'au début septembre mais soutenue de septembre au la mi-octobre. La mortalité par prédateurs (étoiles de mer et bigorneaux) a également été très importante. Les pertes sur bouchots suite à la tempête Xynthia sont estimées à 5%. Par rapport à une année normale, ils estiment que le déficit s'élève à un quart de la production potentielle. Malgré la petite taille des moules, le taux de chair est convenable. Les entreprises ont maintenu voire légèrement augmenté leur prix de vente par rapport à la saison 2009.
- En baie de Bourgneuf, les professionnels ont enregistré un très bon captage de moules. Les ventes de cordes ont été dynamiques.
- Sur les secteurs de La Plaine sur mer, à l'ouest de Noirmoutier, la croissance des moules est faible au printemps (taux de remplissage de 23 % début juin). Les étoiles de mer et les bigorneaux perceurs ont engendré un déficit de production de l'ordre de 15% sur La Plaine sur mer et de 40% à La Faute sur mer. Les professionnels dénoncent le non ramassage systématique des perceurs favorisant ainsi leur multiplication. A la fin de la saison, les moules des Pays de la Loire étaient de qualité entraînant une légère augmentation des cours. Le prix de vente moyen s'est affiché entre 1,60€/kg à 1,90€/Kg au départ établissement.

### 3. LES COQUES



#### Production mondiale

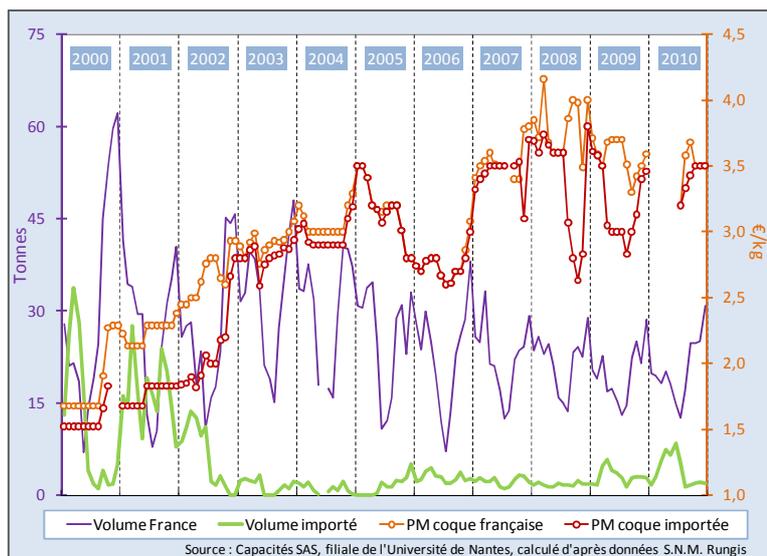
Dans le monde, deux espèces sont produites :

- la coque jaune au Canada et aux États-Unis (*Saxidomus Giganteus*)
- la coque commune (*Cerastoderma edule*) dans les pays européens (94% de la production mondiale).

En 2009, **3 883 tonnes** de coques ont été produites dans le monde.

En 2009, le Royaume-Uni, **1<sup>er</sup> producteur** européen en 2008, n'a déclaré aucune production.

La France est le **1<sup>er</sup>** pays producteur de coque dans l'UE.



#### Mise en marché au MIN de Rungis

293 tonnes de coques (+7% / 2009) ont été commercialisées au MIN en 2010 :

- 84% de coques françaises ;
- 16% de coques d'importation.

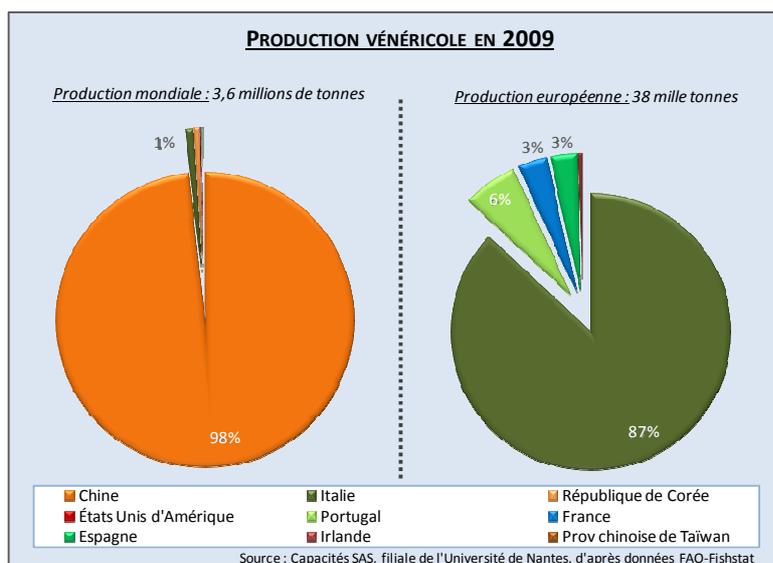
Entre 2000 et 2010, les volumes de coques françaises et étrangères mises en vente chaque année au MIN de Rungis ont diminué de moitié alors que les prix moyen ont doublé.

Les coques françaises sont légèrement plus chères que les coques d'importation.

#### Actualité cerastocole dans les régions de l'Agria en 2010 :

- Le **Traict du Croisic** est le premier centre d'élevage de coques en France. Les producteurs sont satisfaits par l'année 2010. Près de 2000 tonnes de coquillages ont été produits.
- Une demande soutenue a facilité l'écoulement des volumes. Les demandes du marché national et du marché local ont été régulières (prix moyen de 2,30€/kg). Les ventes aux conserveurs espagnols ont été dynamiques et le prix moyen a été élevé (2,20€/kg).
- Les crues de la Vilaine ont réduit la pêche de naissain de coques. L'ensemencement des parcs à l'automne 2010 et début 2011 s'en trouve réduit. Sur les concessions, le captage local est quasi nul. Il est insuffisant pour compenser le déficit de la pêche. Le taux d'ensemencement réduit laisse présager des ventes beaucoup moins importantes en 2011.

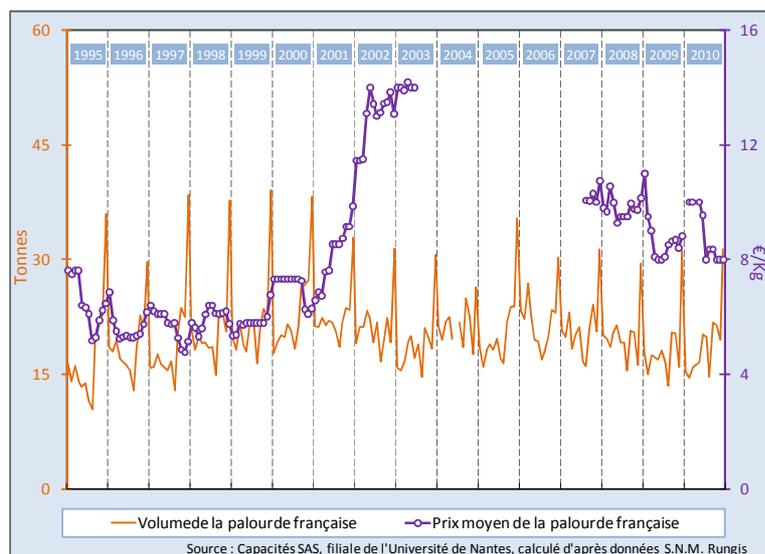
## 4. LES PALOURDES



### Production mondiale

La **vénériculture a produit 3,25 millions de tonnes** de palourdes en 2009. La **Chine** a produit **97 %** du volume et **92%** de la valeur mondiaux.

**L'UE a élevé 38 000 tonnes** de palourdes en 2009 (1% de la production mondiale). L'Italie en est le principal producteur (87% en volume et 73% en valeur). **La France** est le 6<sup>ème</sup> producteur mondial et le 3<sup>ème</sup> de l'UE (3% en volume, 6% en valeur). La moitié est de la palourde croisée d'Europe (*Ruditapes Decussatus*) et l'autre de la palourde japonaise (*Ruditapes Philippinarum*).



### Mise en marché au MIN de Rungis

**Au MIN de Rungis, la palourde mise en vente est presque exclusivement d'origine française.**

La saisonnalité de la production de palourde impacte sur la tendance des prix moyens.

A noter un **pic de commercialisation en décembre** pour un prix moyen qui se maintient.

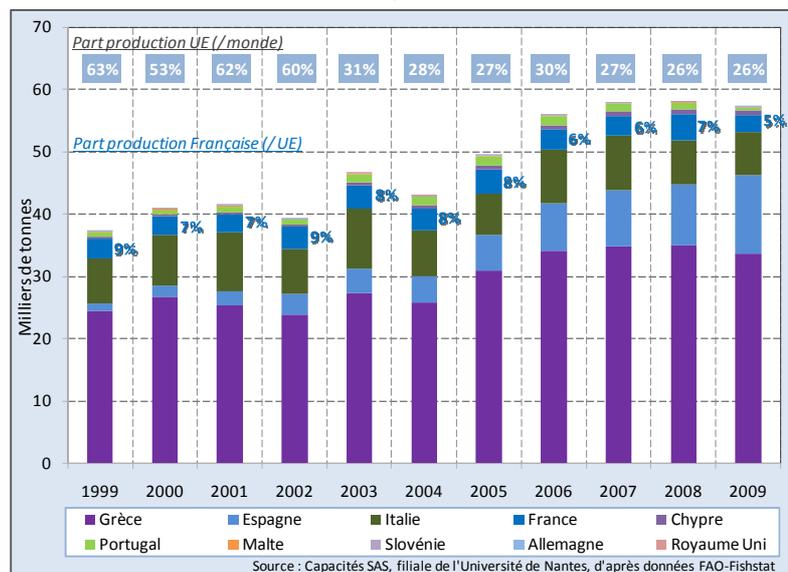
Depuis 2000, les volumes de palourdes vendus sous Rungis ont réduit de **18 %**.

### Actualité vénérique dans les régions de l'Agria en 2010 :

- Les palourdes d'élevage sont produites en grande majorité en Bretagne sud notamment dans le Traict du Croisic. Les quantités produites en 2010 (près de 300 tonnes) sont légèrement inférieures à celles de 2009.
- La demande des conserveurs espagnols reste soutenue. Avec la crise économique, les acheteurs fixent un prix plafond (en 2010 de 5€/Kg à 5,50€/Kg selon la taille des palourdes). Toute proposition d'augmentation à la hausse est exclue. Les vénériculteurs n'ont pu augmenter leur prix.
- La palourde des Pays de la Loire souffre de la concurrence des gisements de palourdes en provenance d'Arcachon, du Portugal et d'Italie, commercialisés à bas prix.
- Les professionnels observent une augmentation des mortalités inexplicables de palourdes japonaises lors de leur stockage en bassin. Il n'y a pas de survie des palourdes européennes (au volume moins importantes que les palourdes japonaises) lors de leur stockage en bassin.
- Les écloséries françaises et étrangères ont permis de compenser les faibles quantités de naissain naturel de palourdes pour le réensemencement des parcs.

## 5. LES POISSONS D'ÉLEVAGE MARINS

La pisciculture marine se développe depuis le début des années 1980. La pisciculture marine française porte surtout sur le bar, la daurade royale et le turbot.

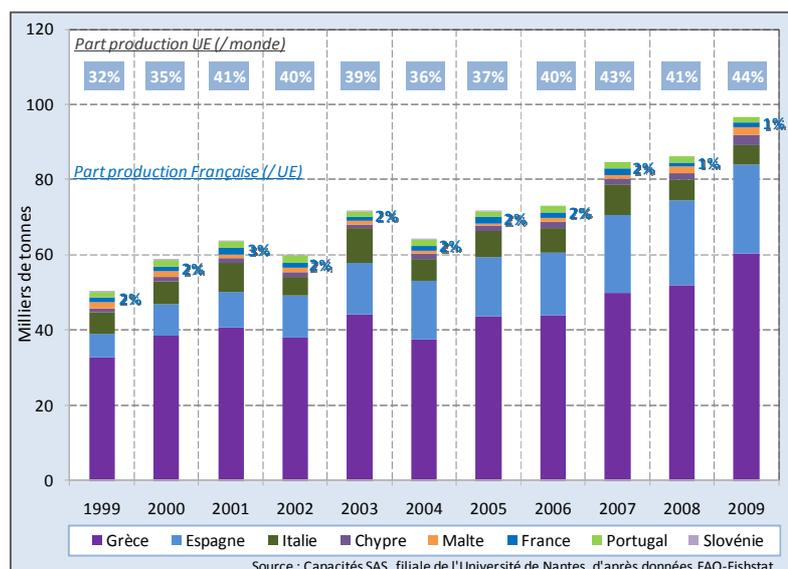


### Le bar dans l'UE\*

La production mondiale de bar (toutes espèces) est dominée par la Chine (46% des volumes). La Chine produit du bar du Japon.

En 2009, l'UE\* a produit **26 %** du volume mondial de bar d'aquaculture. Il s'agit presque uniquement de bar européen (*Dicentrarchus Labrax*).

Depuis 2006, la production européenne de bar s'est stabilisée. La **Grèce** produit **60%** du bar communautaire. La **France** est le **4<sup>ème</sup> producteur** européen avec des volumes oscillant entre 2 200 et 4 000 tonnes de 1994 à 2009.



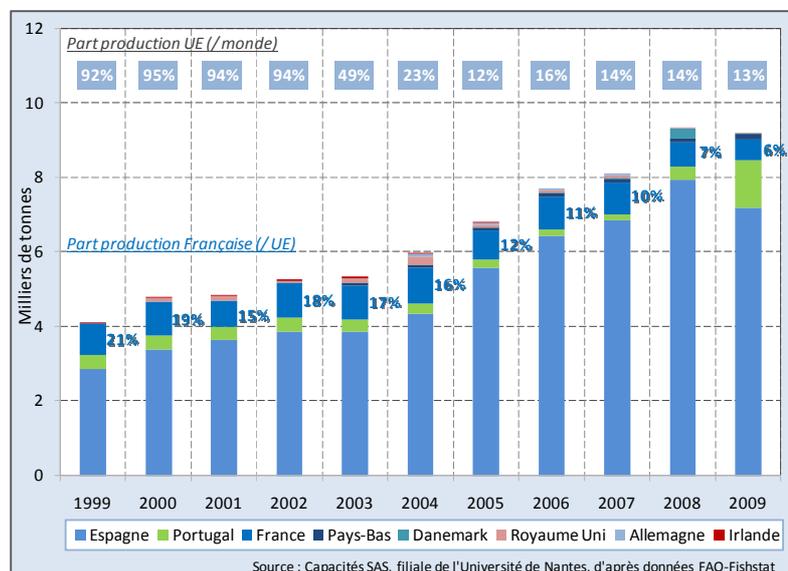
### Dorade et daurade royale dans l'UE\*

La production mondiale de dorade (toutes espèces) est dominée par le Japon. En 2009, le Japon représentait 1/3 (71 000 tonnes) de la production mondiale.

L'UE\* a produit **44 %** de la dorade d'aquaculture mondiale. L'UE élève exclusivement de la daurade royale. Entre 1990 et 2009, la production communautaire a cru de 19% par an.

La **Grèce** produit **63%** de la daurade communautaire.

La **France** est le **5<sup>ème</sup> producteur** européen de daurade royale (de 1 100 à 1 800 tonnes entre 2000 et 2009).



### Le turbot dans l'UE\*

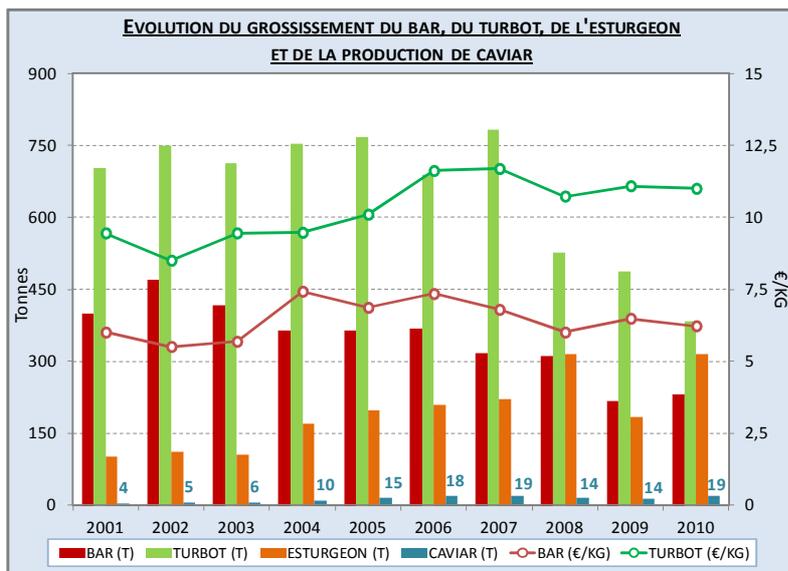
Jusqu'en **2002**, le **turbot** (*Psetta Maxima*) était presque **exclusivement** produit dans l'Union Européenne.

Depuis **2003**, la **Chine** s'est lancé dans une **production exponentielle** de turbot (5 000 tonnes en 2003 / 60 000 tonnes en 2009).

L'UE représente **13%** de la production mondiale en **2009**.

La production française est irrégulière. En 2009, suite à une forte croissance de la production portugaise, la **France** prend la **3<sup>ème</sup> place de l'espace communautaire**.

\*UE : Union Européenne



**L'actualité piscicole en France en 2010**  
 (Source : SFAM)

Le turbot :

La tempête Xynthia (février 2010) a engendré une importante chute de la production. Cette tempête a entre autres totalement détruit le site de l'île de Ré.

En 2010, le prix moyen du turbot se maintient. Concernant l'alevin de turbot, la production augmente pour un prix moyen stable.

Le bar :

La crise financière continue d'affaiblir les entreprises françaises.

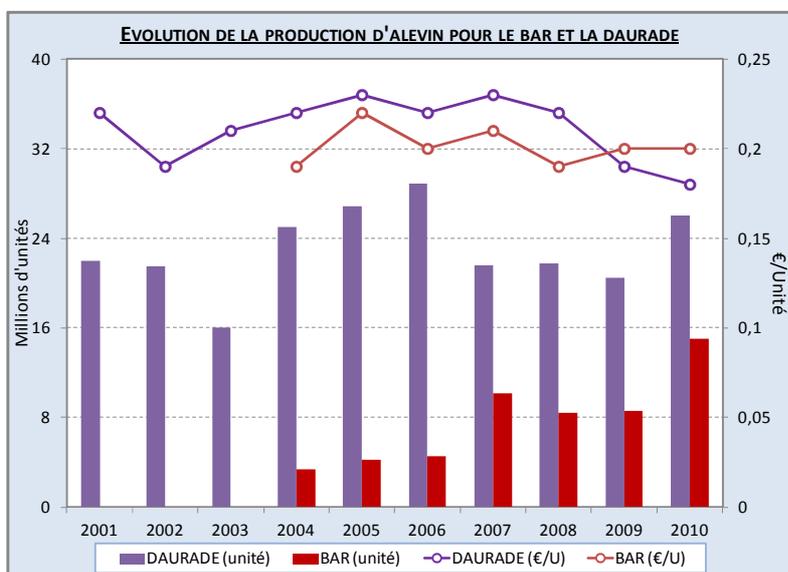
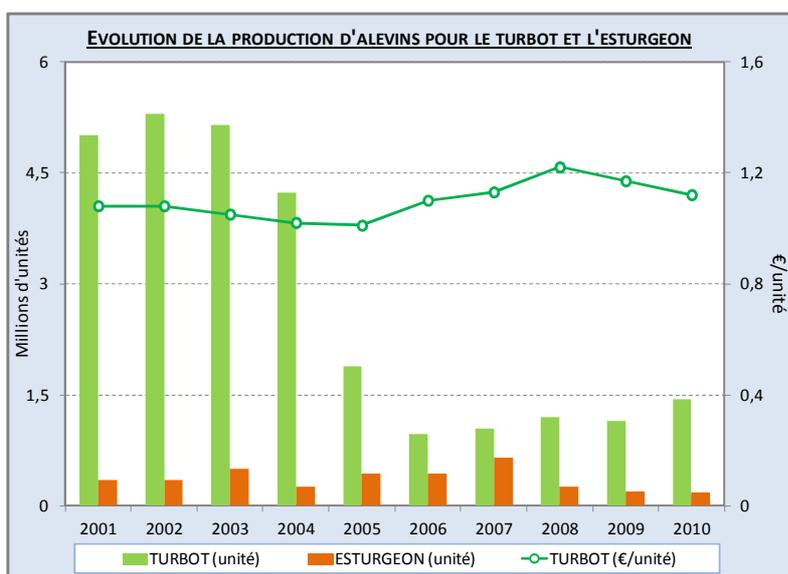
En 2010, la production d'alevins de bar est en hausse. La plupart de ces alevins part à l'exportation (95%).

La daurade :

L'exportation d'alevins de daurade en forte hausse a permis une croissance de sa production. En tout, ce sont 86% de ces alevins qui partent à l'exportation. Le prix moyen des alevins reste stable. Il n'y a pas de grossissement de daurades dans les régions de l'Agria.

L'esturgeon :

La production d'alevins d'esturgeon est restée stable. Une très forte augmentation de la production de la chair d'esturgeon et une croissance conséquente de la production de caviar semblent indiquer que pour ce secteur de la pisciculture, la crise soit dépassée.



# TABLE DES MATIERES

<b>SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES</b>	<b>PECHE MARITIME ET AQUACULTURE .....</b>	<b>1</b>
<b>ORGANISATION DU RAPPORT .....</b>		<b>1</b>
<b>PREAMBULE .....</b>		<b>2</b>
<b>LA PECHE MARITIME .....</b>		<b>6</b>
1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME.....		7
A. ... Dans le monde.....		7
B. ... En europe .....		8
C. ... En France.....		9
D. ... Sur la façade <b>aglia</b> .....		10
2. LA SOLE.....		11
3. LE BAR COMMUN .....		14
4. LE CALMAR .....		17
4.1 Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Rungis et Eurostat)z.....		18
4.2 Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Eurostat).....		19
5. LA SEICHE .....		20
6. LE MERLU .....		22
7. LA BAUDROIE .....		25
8. LA LANGOUSTINE .....		28
<b>L'AQUACULTURE.....</b>		<b>31</b>
1. LES HUITRES .....		32
<b>Les emplois conchylicoles.....</b>		<b>35</b>
2. LES MOULES.....		38
3. LES COQUES .....		42
4. LES PALOURDES.....		43
5. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS.....		44
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>		<b>46</b>